



# PROJET SOCIAL

## 2018 – 2021

*Assieu – La Chapelle de Surieu  
Saint Romain de Surieu – Ville sous Anjou*

**Janvier 2018**

## ***Remerciements***

*Tout d'abord, nous souhaitons remercier les adhérents, les habitants, les élus et les partenaires associatifs qui se sont pris au jeu et ont participé aux travaux d'enquête et aux diverses animations proposés dans le cadre de cette démarche de renouvellement de projet.*

*Nous souhaitons remercier la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère pour l'accompagnement collectif qu'elle nous a proposé au travers de différentes formations, mais également pour son accompagnement individuel et les relectures précieuses de Mélanie Caron.*

*Nous tenions à remercier l'ensemble des administrateurs qui ont été partie prenante du comité technique, pour leur contribution active dans l'animation de cette démarche et l'élaboration de ce nouveau projet.*

*Enfin, merci à l'équipe professionnelle qui, comme tous les 4 ans, participe avec toujours autant de dynamisme à cette étape clé de la vie d'un centre social tout en assurant le quotidien relativement chargé de la structure avec le même niveau d'exigence.*

Avant de nous mettre en route, voici quelques lignes pour nous rappeler ce que pourrait être l'essence même d'un projet !

Garde toujours Ithaque en ta pensée.  
Y parvenir est ta destination ultime.  
Mais ne te hâte point dans ton voyage ;  
Mieux vaut qu'il dure de longues années,  
et que, vieillard, enfin, tu abordes dans l'île,  
riche de ce tu auras gagné sur ton chemin,  
sans espérer qu'Ithaque t'offre des richesses.  
Ithaque t'a donné le beau voyage,  
sans elle, tu ne te serais pas mis en route,  
Ithaque n'a plus rien à te donner.  
Et, quoique pauvre, elle ne t'aura point déçu.  
Car, devenu sage, riche de tant d'expériences,  
tu as certes, dû comprendre ce que les « Ithaques » signifient.

Constantin Cavafy, *Ithaque*, 1911

(Traduction française de Georges Papoutsakis, 1977)

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>EN ROUTE VERS UN NOUVEL ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>8</b>
1. LE TERRITOIRE : CEUX QUI L'HABITENT ET CE QUI L'HABITE .....	8
1.1. <i>Le territoire et sa population</i> .....	8
1.1.1. Situation géographique.....	8
1.1.2. Données démographiques générales .....	9
1.1.3. Situation socio-économique des habitants.....	10
1.2. <i>Le territoire vécu : « Ma vie vue d'ici »</i> .....	11
1.2.1. La cartographie subjective .....	11
1.2.2. L'esquisse du portrait de notre territoire .....	13
1.3. <i>Synthèse des travaux : De quel territoire parlons-nous ?</i> .....	16
1.3.1. Entre campagne et ville .....	16
1.3.2. Une intercommunalité « complexe » .....	16
1.3.3. Une population qui interroge le territoire en termes de services proposés .....	17
2. 2014-2017 : QUEL CHEMIN PARCOURU ? .....	18
2.1. <i>L'évaluation : comment s'y prendre ?</i> .....	18
2.1.1. La méthode et ses effets.....	18
2.1.2. Rappel des éléments du projet social 2014-2017.....	20
2.2. <i>Ce qui a été fait</i> .....	22
2.2.1. Récapitulatif des actions menées .....	22
2.2.2. Des avancées significatives au regard du projet social.....	24
2.2.3. Des ressources à l'épreuve d'un contexte en mutation .....	31
2.2.4. Des points de vigilance.....	33
2.3. <i>Les éléments à retenir</i> .....	36
2.3.1. Des atouts et les forces du centre social .....	36
2.3.2. Des faiblesses et des fragilités .....	37
<b>PROJET SOCIAL 2018-2021 : UN NOUVEAU CHEMIN SE DESSINE .....</b>	<b>38</b>
1. RECENTRAGE SUR LES PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL .....	38
1.1. <i>Un cadre qui guide l'action du centre social</i> .....	38
1.2. <i>La formalisation de nouvelles orientations stratégiques</i> .....	39
1.3. <i>La déclinaison des orientations et l'esquisse d'un plan d'action</i> .....	41
2. DES SECTEURS D'ACTIVITÉS AU RYTHME DU PROJET SOCIAL.....	43

2.1. <i>Le secteur petite-enfance</i> .....	43
2.1.1. Le multi-accueil « Les P'tits Meuniers ».....	43
2.1.2. Le LAEP « Les Troubadours du mercredi ».....	45
2.1.3. Le Relais d'Assistants Maternels.....	47
2.2. <i>Le secteur enfance – jeunesse</i> .....	50
2.2.1. Les accueils collectifs de mineurs .....	50
2.2.2. Des actions jeunesse en reconstruction .....	53
2.3. <i>Le secteur adulte</i> .....	55
2.4. <i>Le secteur familles</i> .....	56
3. DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET .....	60
3.1. <i>Des locaux spacieux et adaptés</i> .....	60
3.2. <i>Des richesses humaines</i> .....	61
3.2.1. Un centre social associatif.....	61
3.2.2. Une équipe professionnelle compétente et reconnue .....	61
3.3. <i>Des ressources financières</i> .....	64
4. DU SUIVI DU PROJET A L'ÉVALUATION.....	66
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>69</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>70</b>

# INTRODUCTION

Le centre social Les 4 Vents est un acteur de proximité qui prend part à l'animation de la vie sociale. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants des communes d'Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou.

Comme tout centre social, en tant que levier de la politique familiale et sociale de la CAF, l'essence même de son action réside dans son projet social, au travers duquel nous cherchons à adapter nos missions d'intérêt général aux besoins du territoire et de ses habitants.

Si l'élaboration du projet social conditionne l'agrément « centre social », elle est surtout l'occasion de prendre du recul sur l'activité de notre association. En effet, les réalités d'un territoire ne sont pas figées. Les besoins, les attentes, les modes de vies, les envies évoluent, et ce n'est pas sans conséquence sur le « vivre ensemble ». Il est donc important de rester très attentif à ces évolutions afin que nous puissions nous en saisir pour ajuster notre action et ainsi adapter notre projet aux enjeux actuels.

Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité de la dynamique du centre social déjà engagée il y a près de 20 ans. Comme à chaque fois, cela reste une étape importante qui participe à la construction du collectif par la mise en œuvre d'une démarche participative et partagée, gage de sa bonne mise en œuvre.

La question de la participation ainsi que la dynamique de projet qu'elle génère est chère au centre social tant du point de vue des professionnels que des administrateurs et autres bénévoles. En effet, si la Caisse Nationale d'Allocations Familiales réaffirme l'importance d'une démarche participative au sein des centres sociaux dans la nouvelle circulaire de l'animation de la vie sociale de juin 2012, cette dynamique collective a toujours été importante pour les acteurs du territoire depuis de nombreuses années. L'innovation dont ont fait preuve les habitants quant à la création et à l'animation du Foyer intercommunal depuis les années soixante-dix, en témoigne largement.

Dans le cadre spécifique de ce renouvellement de projet, deux instances principales ont été mobilisées. Le comité technique, constitué de membres du conseil d'administration et de professionnels de l'association a eu pour rôle principal l'animation de la démarche. Se réunissant régulièrement (une à deux fois par mois entre février et décembre 2017), il a conduit l'ensemble de la réflexion et a contribué largement à l'élaboration des nouvelles orientations au regard de l'état des lieux nouvellement réalisé. Le comité de pilotage quant à lui, a été l'instance de validation par excellence. Il s'est réuni trois fois tout au long de la démarche. Constitué de représentants politiques, de représentants des institutions (CAF, MSA...), de la fédération des centres sociaux de l'Isère, de membres du conseil

d'administration ainsi que des professionnels du centre social, il a permis la mise au débat des éléments restitués lors de chaque rencontre, alimentant ainsi la réflexion du comité technique.

Au-delà de ces deux instances, de nombreuses personnes ont participé aux animations proposées dans le cadre du renouvellement de projet. Outre les ateliers cartographie que nous avons proposés, nous avons également organisé une exposition interactive : « Le projet social vu d'ici ! », lors de notre assemblée générale. Si l'objectif premier était de partager les résultats de nos travaux (principalement le diagnostic et l'évaluation), il s'agissait également de faire réagir les participants (habitants, partenaires et élus) autour de différentes thématiques mises en lumière.

Par ailleurs, une communication régulière a été réalisée au travers du bulletin trimestriel *Intervillages* permettant ainsi à chacun de suivre l'avancée de notre réflexion.

Notre démarche de renouvellement de projet s'est articulée autour de quatre grandes étapes :

- **Mise en mouvement**  
*Janvier à février 2017*
  - ⇒ Présentation du cadre de la démarche
  - ⇒ Constitution du comité technique
- **Réalisation de l'état des lieux**  
*Mars à juin 2017*
  - ⇒ Évaluation du projet précédent et du centre social
  - ⇒ Réalisation d'un diagnostic de territoire
- **Formalisation des axes stratégiques du projet social**  
*Septembre à décembre 2017*
  - ⇒ Analyse des besoins
  - ⇒ Définition des priorités
  - ⇒ Déclinaison d'un plan d'action
- **Finalisation du projet social**  
*Décembre 2017 à janvier 2018*
  - ⇒ Rédaction du projet
  - ⇒ Transmission à la CAF de l'Isère pour validation
  - ⇒ Communication

Initialement, la restitution de ce travail était prévue pour le mois de novembre 2017. Toutefois, le calendrier de départ a été quelque peu chamboulé du fait de l'absence du directeur pendant près de deux mois pour raisons de santé.

Nous vous proposons donc de découvrir ci-après le fruit d'une année de travail, de réflexions et d'échanges, ponctuée de moments de doutes et de remise en question mais également de moments de plaisirs et de satisfactions. Ce document se déclinera en deux parties majeures. Une première au travers de laquelle nous vous donnerons à lire sur le centre social et son territoire. En effet, à partir du diagnostic et des travaux d'évaluation, nous avons pu réaliser un nouvel état des lieux qui a servi de socle au renouvellement du projet.

La seconde partie, quant à elle, traitera du projet 2018-2021 à proprement parlé. Après avoir recentré notre réflexion autour des priorités du centre social, nous vous livrerons les trois orientations stratégiques qui guideront l'action du centre social pour les quatre années à venir.

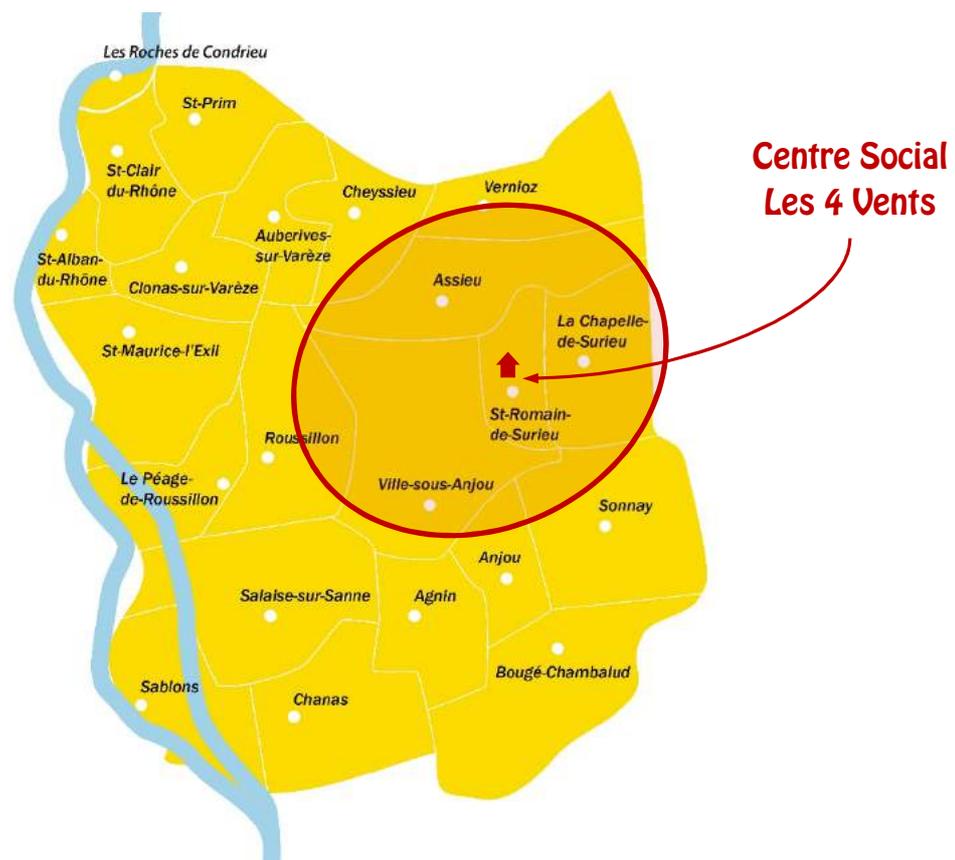
# EN ROUTE VERS UN NOUVEL ÉTAT DES LIEUX

## 1. LE TERRITOIRE : CEUX QUI L'HABITENT ET CE QUI L'HABITE

### 1.1. Le territoire et sa population

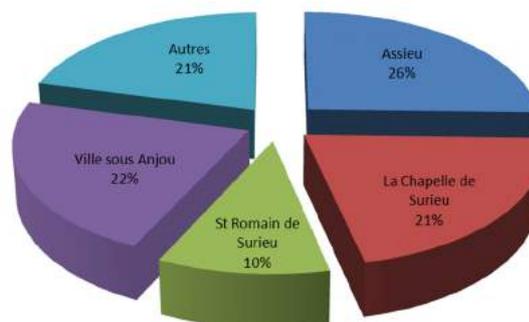
#### 1.1.1. Situation géographique

Le Centre Social Les 4 Vents est implanté sur la commune de Saint Romain de Surieu mais il a une vocation intercommunale. Il rayonne sur trois autres communes : Assieu, La Chapelle de Surieu et Ville sous Anjou. Il s'agit d'un territoire rural situé à l'est de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais qui compte 22 communes.



Les quatre communes citées précédemment définissent sa zone de compétence historique sur laquelle il se reconnaît et doit être reconnu comme compétent pour agir. Toutefois, la zone d'influence du centre social, c'est-à-dire le territoire occupé par la

population bénéficiant des services et activités de la structure, est quant elle plus large. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, 21% des familles adhérentes sont extérieures aux quatre communes. Sur certaines actions très spécifiques, le public peut même venir d'assez loin (par exemple sur le lieu d'accueil enfant-parent, nous avons eu une famille de Saint Michel sur Rhône).



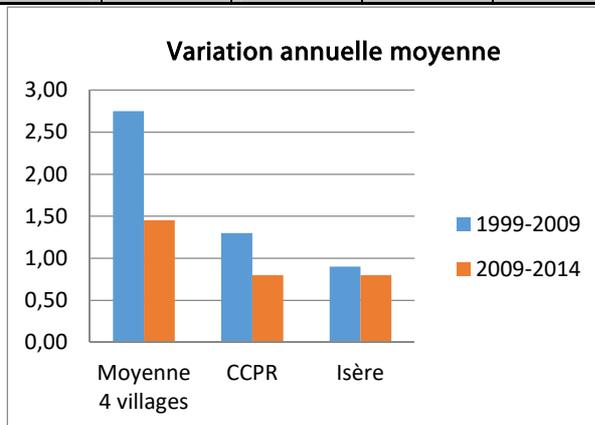
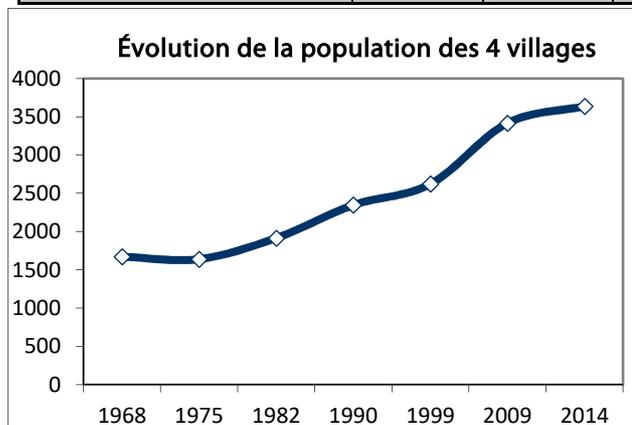
Toutefois ce pourcentage est à tempérer du fait qu'il ne prend pas en compte l'ensemble des familles dont les enfants fréquentent les accueils périscolaires et qui ne sont pas nécessairement adhérentes. Il en est de même pour les actions ponctuelles ou événements tels que le Festi'Cloches ou la fête du jeu, qui sont ouverts à tous.

### 1.1.2. Données démographiques générales

#### a/ Évolution de la population

Le territoire d'intervention du centre social compte aujourd'hui 3636 habitants (Insee, Recensement de la population 2014) et la croissance de la population tend à se stabiliser. Si nous constatons toujours de nouvelles constructions sur le territoire, la variation de la population est aujourd'hui plus faible et est davantage due au solde naturel qu'aux entrées et sorties, comme cela a pu être le cas entre 1999 et 2009. Ce solde est toutefois supérieur à celui de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) et de l'Isère, ce qui tend à montrer que ces villages restent encore attirants pour la population.

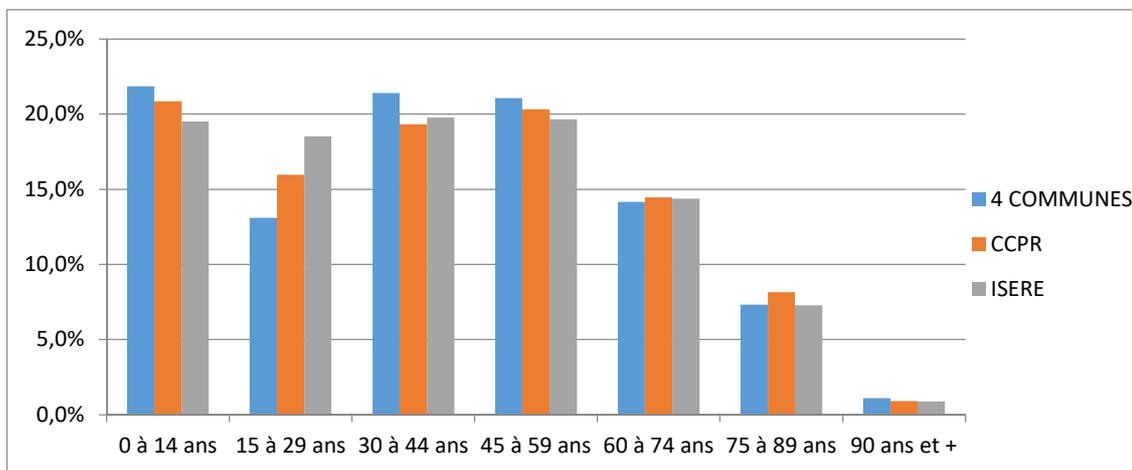
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Assieu	514	567	612	768	889	1296	1373
La Chapelle de Surieu	345	289	326	409	477	673	729
St Romain de Surieu	206	198	213	249	246	314	348
Ville sous Anjou	606	587	765	920	1009	1133	1186
<b>TOTAL</b>	<b>1671</b>	<b>1641</b>	<b>1916</b>	<b>2346</b>	<b>2621</b>	<b>3416</b>	<b>3636</b>



Source : INSEE, RP 1967 à 1999 dénombrements, RP 1999 et 2014 exploitations principales

## b/ Structuration de la population

La population des 4 villages est relativement jeune avec près de 28% de moins de 19 ans. La part des 0 – 14 ans (21,8%) reste supérieure à la CCPR (20,9%) et au département de l'Isère (19,5%). En revanche, nous notons un creux significatif sur les 15-29 ans (13,1%) qui représentent principalement les étudiants et les jeunes travailleurs.



Source : INSEE, RP 2009 et 2014 exploitations principales

La structuration de la population a quelque peu évolué ces dernières années. Si elle reste effectivement jeune, nous pouvons observer un léger vieillissement de la population. Cette évolution est principalement visible sur les « extrêmes » où nous pouvons observer une bascule s'opérer entre les tranches des moins de 15 ans et des plus de 60 ans. En outre, la part

	2014	2009
0 à 14 ans	21,8 %	23,0 %
60 ans et plus	22,6 %	18,00 %

des personnes ayant plus de 90 ans est supérieure au pourcentage de la CCPR et du département.

Source : INSEE, RP 2009 et 2014 exploitations principales

### 1.1.3. Situation socio-économique des habitants

#### a/ Au regard de l'emploi

	% ACTIFS			% INACTIFS			
	Ayant un emploi	chômeurs	Total	Elèves, étudiant, stagiaires	Retraité ou pré retraités	Autres	Total
Assieu	69,1	7,0	76,1	10,7	7,8	5,4	23,9
La Chapelle de Surieu	73,6	6,8	80,4	7,3	6,4	5,9	19,6
St Romain de Surieu	77,8	5,7	83,5	6,1	7,1	3,3	16,5
Ville sous Anjou	71,0	5,6	76,6	6,9	10,7	5,8	23,4
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>72,9</b>	<b>6,3</b>	<b>79,2</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>5,1</b>	<b>20,9</b>
<b>CCPR</b>	<b>64,9</b>	<b>9,7</b>	<b>74,6</b>	<b>8,4</b>	<b>7,6</b>	<b>9,5</b>	<b>25,5</b>
<b>ISÈRE</b>	<b>66,0</b>	<b>8,7</b>	<b>74,7</b>	<b>11,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,2</b>	<b>25,4</b>

Source : INSEE, RP 2014 exploitations principales

Il s'agit d'une population plutôt active avec 72,9% d'actifs ayant un emploi contre 64,9% pour la CCPR et 66,0% pour le Département de l'Isère. Toutefois, l'offre d'emploi étant relativement faible sur les communes, les habitants du territoire travaillent majoritairement à l'extérieur de leur commune de résidence (84,4%).

Malgré une augmentation du nombre de chômeurs sur les 4 communes, le taux de chômage moyen (8%) reste inférieur à celui de l'agglomération (13%).

### ***b/ Au regard des ressources financières***

La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 22 556 € (Source : INSEE, RP 2013 - moyenne des 4 communes). Elle est nettement supérieure à celle de la CCPR (20 377€) et du département de l'Isère (21 213 €).

Le niveau de vie des habitants semble donc relativement élevé et ne laisse pas transparaître de problème majeur de précarité sur le territoire. Cet élément reste toutefois à nuancer, du fait que nous pouvons noter, en parallèle, une légère augmentation des foyers qui bénéficient des minima sociaux.

	Minima sociaux (bénéficiaire du RSA)		Allocataires sous le seuil de bas revenus		Allocataires au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations	
	Nb allocataires	Population couverte	Nb allocataires	Population couverte	Nb allocataires	Population couverte
Assieu	9	27	21	55	20	89
La Chapelle de Surieu	4	6	20	54	7	23
St Romain de Surieu	1	2	4	12	5	15
Ville sous Anjou	14	26	35	96	9	35
<b>MOYENNE 4 COMMUNES</b>	<b>7</b>	<b>15,25</b>	<b>20</b>	<b>54,25</b>	<b>10,25</b>	<b>40,5</b>
% des allocataires	6%	4%	16%	14%	8%	11%

Source : Données CAF / INSEE 2014

## **1.2. Le territoire vécu : « Ma vie vue d'ici »**

Les données statistiques ne peuvent être le seul support du diagnostic. Afin d'enrichir l'analyse qualitative, il est nécessaire de les croiser avec du « vivant ».

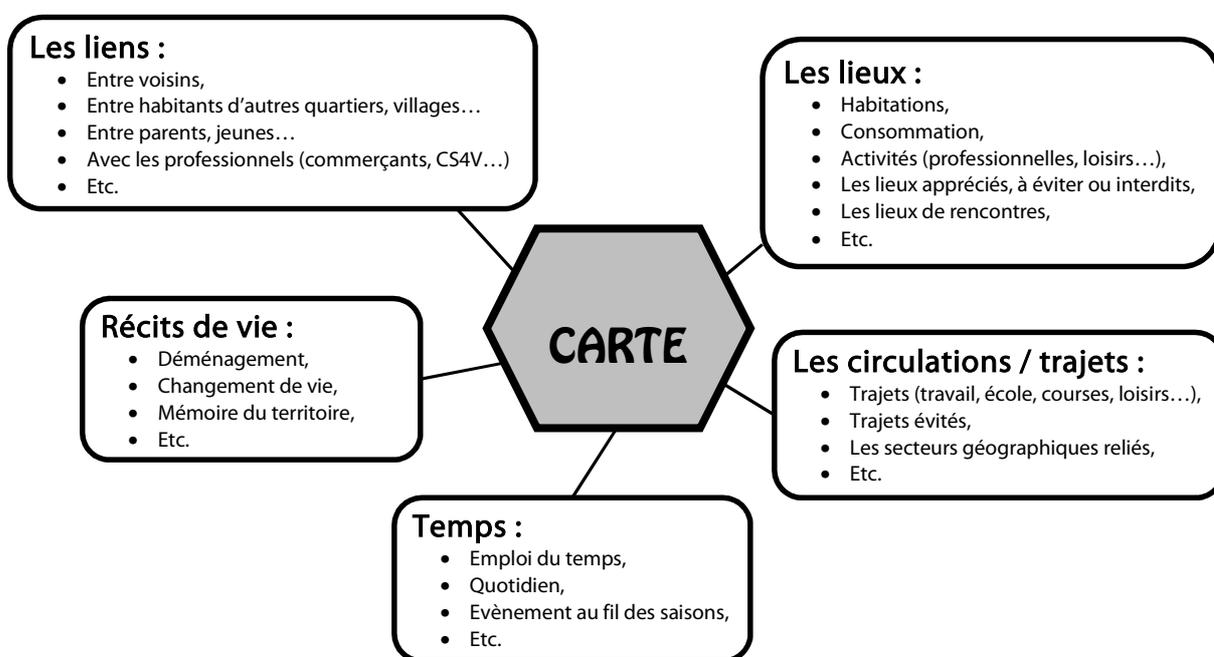
### **1.2.1. La cartographie subjective**

Pour recueillir le point de vue des habitants du territoire, nous nous sommes appuyés sur la cartographie subjective collective appelée également cartographie d'usage. C'est un outil d'expression qui permet à un groupe de personnes d'évoquer comment elles vivent sur leur territoire, leurs villages, d'en donner leur vision à un temps donné... voire de révéler des visions contrastées ! On peut y retrouver les vécus, les impressions ressenties, les histoires des

lieux (intimes ou non), les idées, les souvenirs, les chemins de vie, etc. Il permet ainsi, au fil des rencontres, d'esquisser le portrait du territoire.

Pour l'animation de ces ateliers, nous nous sommes appuyés sur l'événement national « La grande lessive® » ([www.lagrandelessive.net](http://www.lagrandelessive.net)) qui propose, à partir d'une invitation commune, de réaliser une installation artistique éphémère faite par tous. Le thème de l'édition du printemps 2016, « Ma vie vue d'ici », se prêtait relativement bien à notre démarche de renouvellement de projet.

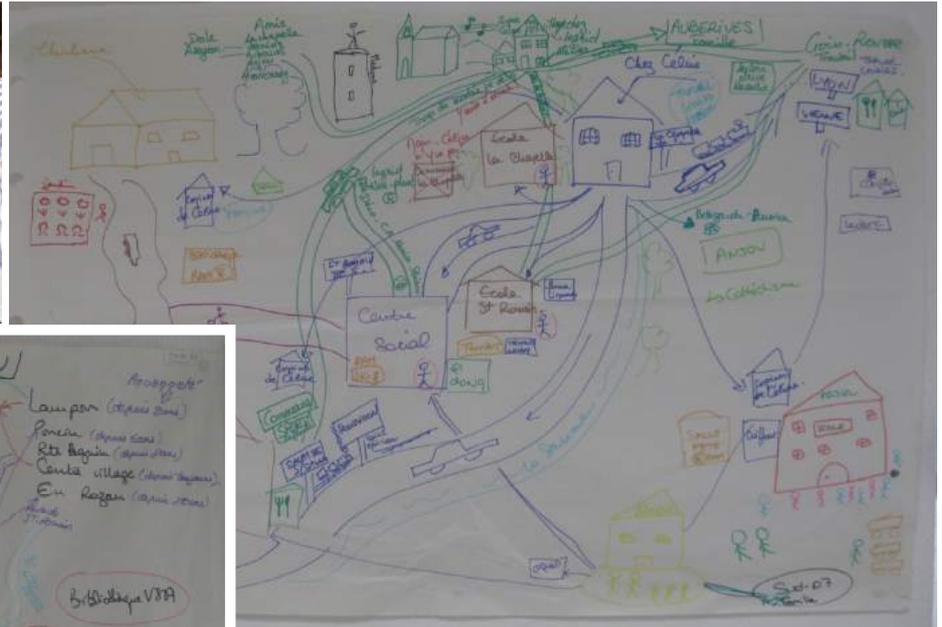
Deux personnes animaient chacune des séances. Les échanges étaient amorcés par une proposition initiale « *Nous vous proposons de nous présenter/dessiner votre lieu de vie* ». Si nous souhaitions laisser une certaine liberté aux participants, nous avons tout de même rédigé une trame pour nous guider et nous aider à relancer les échanges si nécessaire.



Plusieurs binômes (bénévoles et/ou professionnels) se sont donc constitués et ont animé 11 séances en direction de différents publics :

- les enfants et les jeunes au travers des accueils péri et extrascolaires et des séjours
- les adultes (conseil d'administration, adhérents du centre social, club des aînés des villages, assistants maternels, atelier scrabble...)

Une centaine de personnes se sont mobilisées. Vingt cartes ont été réalisées et, selon les groupes de travail, elles ont pu prendre des formes bien différentes.



### 1.2.2. L'esquisse du portrait de notre territoire

L'analyse des cartographies réalisées a pris appui sur la cartographie en elle-même mais également sur les paroles échangées entre les participants au moment de la réalisation. A partir de ces travaux, nous avons pu mettre en évidence différents types d'informations :

#### Informations objectives :

*Mairie, école, salle des fêtes, stade, place du village, champs, forêts, arrêts de bus, commerces et zones commerciales... ainsi que des lieux typiques du territoire (Tour de Surieu, la source de la St Lazarre).*



Ce sont les premières informations qui sont apparues lors de la réalisation de ces différentes cartes. Ceci n'est pas étonnant car ce sont des données concrètes qui « engagent » moins les personnes. Ces informations sont présentes en très grand nombre. Si elles ne sont pas très personnelles, elles permettent tout de même une première lecture du territoire. Elles montrent, d'une certaine manière, comment le territoire est occupé.

Il ne fait pas de doute que nous sommes à la campagne. De nombreux éléments liés à la nature, tels que les champs ou les forêts, coexistent sur les cartes. La couleur verte tient également une place importante.

L'incitation initiale parlait de lieu de vie car nous pensions que le terme « territoire » pouvait être un peu flou pour les participants. Si beaucoup sont partis de leurs communes, dessinant leur maison, la Mairie ou encore l'école, les cartes se sont très rapidement élargies. Elles se sont ouvertes sur les villes de l'agglomération avec entre autre les équipements sportifs et culturels, les zones commerciales mais également des villes plus lointaines comme Lyon ou Valence en fonction des vies de chacun.

### Informations relatives au vécu des familles :

*Fête des voisins, balade à vélo, « aller chez Colline », tête de veau chez Crapaud, nounou à Ville sous Anjou, « RAM, 1 fois par semaine sur chaque commune », « Pape et Mamette », « Nous bientôt » (pour une nouvelle famille sur La Chapelle), « odeurs », « pollution » ...*



Ces informations nous apportent des éléments plus précis quant à la vie des familles. Pratiquent-elles des activités ? Où et quand ? Comment elles se déplacent ? Profitent-elles des services ou des espaces offerts par le territoire ? Participent-elles aux animations proposées ?

Un des éléments les plus présents sur chaque carte est la flèche. Cet imbroglio de flèches, renforcé par la présence importante des routes, des moyens de transport utilisés (voiture, minibus, bus scolaire, train...), décrit les déplacements des familles. Au premier regard, il semblerait que les familles du territoire soient amenées à beaucoup se déplacer sur les villages et à l'extérieur : pour le travail, pour faire les courses ou pour les activités de loisirs. Les distances parcourues ainsi que le temps passé dans les transports semblent importants. Nous ne pouvons donc occulter cet élément qui nous donne de précieuses informations quant au

rythme de vie des habitants des communes mais également sur leur mode d'organisation. Certains parlent par exemple de co-voiturage.

Au-delà de la question de la mobilité, nous nous apercevons que de nombreuses activités et manifestations sont proposées sur les communes et les habitants en profitent largement. Ceci confirme ce qui avait été posé à la création du centre social concernant le tissu associatif qui est relativement important.

● **Informations plus subjectives relevant du ressenti des participants :**

« Village calme, c'est la campagne », « Pleins de souvenirs », « Chêne centenaire, ne pas couper ! », « Pique-nique nature ♥ », « Ferme de la Limone ♥ », « Vite, vite, vite », « Je suis seule et heureuse », « Club de l'Heure joyeuse : c'est l'essentiel ! », « Grrr N7 Grrr », « Pfff! C'est quoi les produits qu'ils utilisent ? », « Voisins sympas, voisins méchants », « Ville sous Anjou : ville dortoir si on n'a pas d'enfant »...



Les communes apparaissent de façon générale comme plutôt tranquilles. Nous pourrions presque parler, si nous étions dans une forme de caricature, d'un « havre de paix ». Et c'est ce qu'apprécient, voire ce que sont venus chercher, les habitants des villages : le calme, la vue, la nature... Toutefois, comme nous pouvons l'imaginer, tout n'est pas parfait. Certains désagréments existent. Les transports en commun et les routes pourraient être améliorés. Si on sent que les habitants aiment se retrouver lors de la fête des voisins, l'entente n'est pas toujours au rendez-vous. Les relations avec les agriculteurs peuvent d'ailleurs, elles aussi, être compliquées du fait de l'utilisation de certains produits. S'il y a des bons moments, la vie sur les villages peut, pour certains, s'apparenter à un marathon. S'il y a des commerces, certes pas répartis de manière égale sur le territoire, ils ne suffisent pas et ne font pas toujours l'unanimité...

### 1.3. Synthèse des travaux : De quel territoire parlons-nous ?

A partir des travaux réalisés lors de cette étape, nous avons pu dégager des grandes thématiques caractérisant le territoire d'intervention du Centre Social Les 4 vents et qui sont essentielles quant à l'élaboration du projet social.

#### 1.3.1. Entre campagne et ville

Le territoire est relativement étendu. L'espace bâti s'organise de manière discontinue et de nouveaux habitats continuent à voir le jour. Nous pourrions le définir comme un territoire « rural ». Il est plutôt bien situé. En revanche, il réclame une mobilité autonome des habitants qui est essentielle dans le quotidien des familles.

Si on note certains désagréments (une agriculture qui peut faire appel aux pesticides et une circulation qui peut être ressentie comme dangereuse), cette campagne est valorisée de par la tranquillité qu'elle offre et les activités nature qu'elle propose. C'est un territoire dynamique et « force de proposition ». Il dispose d'un fort tissu associatif qui offre un grand nombre d'activités ou manifestations profitant largement aux habitants. Il peut même apparaître comme très attractif. Le club de football local, très réputé pour sa section féminine, attire un public extérieur aux quatre communes. Il en est de même pour certaines activités plus spécifiques (éducation canine, scrabble, tête de veau...). Ceci reste toutefois à tempérer au niveau des commerces et services proposés. Ils sont répartis de manière inégale sur le territoire. Et même si certaines communes sont plutôt bien dotées, les villages sont tout de même vécus comme des villages dorts.

#### 1.3.2. Une intercommunalité « complexe »

L'intercommunalité délimitant le territoire d'intervention du centre social n'est pas naturelle. C'est une construction ancrée dans l'histoire des quatre villages. C'est une limite administrative qui permet, d'un point de vue pratique, de faciliter la gestion de l'action sociale et des équipements sportifs sur le territoire mais qui, aujourd'hui, n'a pas de réalité sociale solide. Le clivage entre les familles natives qui ont un lien fort avec leur village (« Je suis à la chapelle, je reste à la chapelle ») et des familles extérieures n'est pas étranger à cette évolution. Néanmoins, on note également que liens entre les quatre communes se distendent et que la vision globale du territoire n'est pas toujours partagée.

En décalant notre regard, on constate tout d'abord une forte identité par quartier, avec des liens qui se tissent surtout à cette échelle.

Ensuite, on remarque le croisement de plusieurs bassins de vie. Le village d'Assieu est tourné en direction des Côte d'Arej et Vienne. Saint Romain de Surieu et La Chapelle de Surieu sont davantage tournés vers Roussillon et Péage de Roussillon. Et Ville sous Anjou est, quant

lui, orienté vers Salaise-sur-Sanne. Cette caractéristique n'est pas sans effet sur le vivre ensemble et la création d'une identité commune.

Enfin, notre intercommunalité s'inscrit dans une autre intercommunalité bien plus large, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Cette dernière est en voie de fusionner avec la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire ce qui va encore redessiner le territoire et ne sera pas sans conséquence quant au développement de notre association.

### 1.3.3. Une population qui interroge le territoire en termes de services proposés

La population des villages évolue. A la création du centre social, la croissance démographique était très importante. Cette population jeune et active demandait au territoire de développer une offre de services en lien avec la petite enfance et l'enfance. Aujourd'hui la situation a changé. La pyramide des âges s'élargit légèrement à son sommet. Toutefois, si les personnes de plus de 60 ans tiennent une place plus importante dans la structure de la population, l'offre aux seniors reste, quant à elle, relativement faible. En outre, les quatre associations des aînés sont également en difficulté du fait de la diminution régulière de leurs adhérents. Ceci vient donc réinterroger le territoire dans sa capacité à répondre à de nouveaux besoins.

Une seconde caractéristique met à l'épreuve le territoire et l'action du centre social. Il s'agit du rythme de vie des familles. Ce dernier semble relativement soutenu du fait d'une offre de travail relativement faible sur les quatre communes, et des nombreuses activités de loisirs qui sont pratiquées tant par les plus jeunes que par leurs parents. Les familles du territoire doivent donc être mobiles et une grande partie semble l'être. Cette situation nous interroge à deux titres : d'une part au niveau de la proximité des activités que nous pouvons mettre en place et d'autre part, au niveau du temps disponible restant pour participer aux actions du centre social.

## 2. 2014-2017 : QUEL CHEMIN PARCOURU ?

### 2.1. L'évaluation : comment s'y prendre ?

L'évaluation du projet social 2014-2017 prend appui essentiellement sur les travaux menés dans le cadre de l'évaluation intermédiaire. L'ayant réalisée relativement tardivement (courant 2016), nous avons d'ailleurs énoncé que ce travail permettrait de nous mettre en mouvement et de penser l'avenir du centre social Les 4 Vents en posant la première « pierre » à la démarche de renouvellement de projet.

Nous avons bien évidemment étoffé les observations réalisées du fait de la mise en œuvre de nouvelles actions telles que l'édition 2016 du Festi'Cloches, la mise en place d'activités en direction des adultes et des seniors... qui ne sont pas sans effet quant à la dynamique du centre social. Nous l'avons également enrichie du bilan de nos commissions thématiques.

#### 2.1.1. La méthode et ses effets

##### *a/ L'élaboration d'une méthode*

Quelques éléments relatifs au suivi du projet étaient déjà énoncés dans le document initial. Nous avons proposé, par exemple, la mise en place d'un calendrier et d'un comité de suivi qui, tel un comité de pilotage, aurait pour objectif de valider les travaux réalisés et enrichir notre réflexion par l'apport d'un éclairage extérieur. Pour autant, il n'y avait pas de méthode d'évaluation préétablie qui s'est imposée au groupe.

La première séance qui avait pour objectif de lancer la démarche en travaillant autour de la notion de projet social a généré de nombreux échanges. Ceux-ci ont permis de dessiner les contours d'une méthode qui a évolué au fil des rencontres et de l'avancée des travaux. Pour mener à bien cette étape importante de la vie du projet social, et afin de multiplier les regards sur l'action du centre social, il a été proposé d'emprunter trois « portes » différentes :

- Tout d'abord une évaluation en lien direct avec les trois axes qui fondent notre projet. Tout d'abord en suivant la déclinaison décrite dans le projet social : Axe, objectif général, objectif opérationnel, etc. Ensuite, en se posant les trois questions suivantes :
  - Quelles actions ont permis d'œuvrer en ce sens ?
  - Quels sont les résultats ?
  - Quelles sont les perspectives ?
- Ensuite, une évaluation en rapport avec nos réflexions actuelles. L'idée était de nous contraindre à déplacer notre regard afin de nous permettre de réajuster notre projet et nos actions en fonction des évolutions et des contraintes

auxquelles nous sommes confrontés. Lors de la phase précédente, plusieurs thématiques de réflexion ont été mises en évidence :

- La gouvernance du centre social
- Le public du centre social
- Le partenariat

Enfin, une évaluation au travers de la parole des habitants.

Le recueil de la parole des habitants s'est fait par l'intermédiaire d'un questionnaire (voir annexe n°1) qui visait à mieux connaître les liens qu'entretenaient les habitants des quatre communes avec le centre social. Afin d'élargir au maximum le public touché, nous avons essayé de solliciter les habitants sur des lieux et horaires différents (sorties d'école en fin d'après-midi, vers les commerces le samedi matin, lors d'une manifestation).

### ***b/ L'évaluation comme outil de construction du collectif***

Régulièrement, administrateurs et salariés évoquent le manque de liens et d'échanges. Mais ce travail d'évaluation s'est révélé être un réel outil de construction du collectif.

Deux instances ont rythmé les travaux de réflexion lors du renouvellement de projet. Le comité technique, qui avait pour rôle de conduire la réflexion et porter la démarche auprès de l'ensemble des acteurs. Le comité de pilotage qui, pour sa part, avait pour rôle principal de valider la production aux différentes étapes de la démarche.

Pour l'évaluation, nous avons suivi le même schéma. Toutefois, le groupe constituant le comité technique était plus ouvert afin de permettre une mobilisation plus large en fonction des disponibilités de chacun. C'est-à-dire que l'ensemble des administrateurs et du personnel a été convié à prendre part à ce travail.

Ce fonctionnement était d'autant plus important du fait de la période relativement chargée qui demandait tant aux administrateurs (projet social, AG, DLA) qu'aux équipes professionnelles (remplacement de personnel) un engagement plus important.

Sur les derniers mois, des espaces de débats et de réflexions en interne, entre bénévoles et salariés, ont donc été mis en place de manière plus régulière. L'animation proposait différents temps de travail en petits groupes mixtes (administrateurs, salariés de différents secteurs) facilitant ainsi les échanges et les liens, et générant ainsi de nouvelles dynamiques (ex : le café des administrateurs une fois par mois).

Ce travail a permis une meilleure connaissance et reconnaissance réciproque. Le partage d'expériences, la « confrontation » des visions de chacun ou encore les réflexions menées en commun autour des notions de projet social et « d'évaluation » ont favorisé une appropriation partagée du projet social entre bénévoles, élus et professionnels. Une remise à niveau des nouveaux administrateurs et salariés qui n'avaient pas vécu la démarche de renouvellement du projet précédent a, entre autre, été mise en place.

### *c/ Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : l'objectivité d'un regard extérieur*

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif qui s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale. Mis en place par l'État et la caisse des dépôts, et développé avec le soutien du Fonds social européen et des collectivités locales, il a pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois.

Au regard de la situation du centre social, la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère nous a orientés vers MCAE Isère Active (association qui porte ce dispositif en Isère) afin que nous puissions bénéficier de ce dispositif.

À l'issue de l'état des lieux réalisé par MCAE, c'est le cabinet Citis' qui a été retenu pour accompagner le centre social dans cette démarche autour de trois points :

- ❖ Revoir le projet social afin de permettre à l'équipe d'identifier les priorités et les axes stratégiques forts à développer au regard des valeurs de l'association mais aussi des contraintes économiques auxquelles elle est confrontée.
- ❖ Construire une stratégie de développement à trois ans.
- ❖ Accompagner la structure dans la construction d'outils de pilotage budgétaire.

C'est la mise en place de cet accompagnement qui a retardé l'évaluation mi-parcours. Toutefois, il nous semblait plus pertinent de profiter de l'analyse issue du travail réalisé dans le cadre du DLA pour venir enrichir notre réflexion interne.

La démarche s'est structurée autour de trois étapes :

- ❖ Appropriation partagée  
Cette première étape consistait à collecter et à analyser l'ensemble des informations relatives au centre social, aux activités proposées, au personnel, à ses partenaires institutionnels et aux finances.
- ❖ Expression des acteurs  
Cette étape consistait à aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs (élus, administrateurs, professionnels) afin de recueillir leur ressenti, leurs attentes et leurs pistes de réflexion.
- ❖ Mise en débat des propositions  
Après un travail de synthèse et d'élaboration de propositions, il s'agissait lors de cette dernière phase de présenter les actions à mener et les mettre au débat.

#### **2.1.2. Rappel des éléments du projet social 2014-2017**

Avant d'aller plus en avant sur la question de l'évaluation, il est nécessaire de rappeler quels ont été les axes qui ont porté le centre social ces quatre dernières années.

Le projet social 2014 – 2017, se déclinait autour de trois grandes orientations :

- ☛ Consolider l'ancrage du centre social sur son territoire
- ☛ Favoriser une meilleure prise en compte des publics et des problématiques du territoire
- ☛ Participer à une meilleure prise en compte de la famille dans notre société

Pour chacune de ces orientations, nous avons proposé une déclinaison à travers des objectifs généraux, des objectifs opérationnels, une méthode et des moyens... Toutefois, pour ce bref rappel, nous vous présenterons seulement les objectifs généraux et opérationnels correspondants.

***a/ Consolider l'ancrage du centre social sur son territoire*** (orientation n°1)

Cette première orientation, essentiellement tournée vers le centre social, répondait ainsi au besoin de se recentrer. Elle se développait en deux points :

- ☛ Porter l'image et l'identité du centre social sur les 4 communes (objectif général n°1)
  - Produire et porter les missions du centre social collectivement
  - Développer la visibilité du centre social sur le territoire
- ☛ Développer la vie associative du centre social (objectif général n°2)
  - Accueillir les habitants dans une démarche associative
  - Mobiliser les habitants dans l'animation globale du centre social
  - Développer et pérenniser la gouvernance du centre social

***b/ Favoriser une meilleure prise en compte des publics et des problématiques du territoire*** (orientation n°2)

Un axe de travail au travers duquel le centre social se tournait vers l'extérieur et se voulait être à l'écoute du territoire et de ses habitants :

- ☛ Favoriser le recueil de la parole d'habitants (objectif général n°1)
  - Enrichir la fonction accueil du centre social
  - Accueillir les habitants en et hors les murs
  - Centraliser, partager et analyser les informations recueillies
- ☛ Favoriser la construction de « réponses » ou projets collectifs à partir de préoccupations individuelles (objectif général n°2)
  - Accompagner les habitants dans une démarche de projet collectif
  - Contribuer à la conception de réponses spécifiques
  - Élargir et renforcer notre réseau partenarial

***c/ Participer à une meilleure prise en compte de la famille dans notre société*** (orientation n°3)

Un axe qui affirmait la place de la famille comme la clé de voûte de l'action du centre social :

- ☛ Faire du centre social un lieu ressources pour les familles (objectif général n°1)

- Faciliter les échanges et les contacts entre familles
- Participer à la prise en compte des besoins des familles du territoire
- Accompagner la fonction parentale (*objectif général n°2*)
  - Renforcer la relation parents / enfants
  - Valoriser les parents dans leur rôle de parents

## 2.2. Ce qui a été fait

### 2.2.1. Récapitulatif des actions menées

Pour commencer, il nous paraît important de faire une « photo » de ce qui a été fait au cours des quatre dernières années. Celle-ci nous permettra de montrer en quoi chacune des actions portées par le centre social, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, se sont inscrites dans les trois grandes orientations du projet.

Afin d'en faciliter la lecture, mais également par habitude (pour nous professionnels mais aussi pour les habitants et adhérents), nous vous proposons une répartition par public. Nous sommes toutefois bien conscients des limites d'une telle présentation dans le sens où certaines actions s'inscrivent bien dans une démarche d'animation inter secteurs.

#### a/ Petite enfance

	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
Multi-accueil	2014 à 2017	X	X		X	X	X
Renouvellement du projet pédagogique du MA		X					
LAEP	2014 à 2017					X	X
RAM	2014 à 2017	X	X		X		
Fête de Noël	2014 à 2017		X	X			
Chasse aux œufs	2014 à 2017	X	X	X			

#### b/ Enfance

	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
ALSH extrascolaire	2014 à 2017	X	X	X	X	X	X
ALSH périscolaire	2014 à 2017	X	X				
Séjours	2014 à 2017			X			X
Accompagnement des communes - Réforme des rythmes scolaires	2014	X	X		X		
Réalisation d'un projet éducatif de territoire.	2014	X		X	X		
Démarche qualité périscolaire	2017	X					

### *c/ Jeunesse*

	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
ALSH extrascolaire	2014 à 2017	X	X	X	X	X	X
Animations décentralisées	2015 à 2017	X		X			
Séjours	2014 à 2017			X			X
CLAS	2014 à 2017					X	
Commission jeunesse	2014 et 2015		X	X	X		
R'Urban Party	2015	X	X	X			

### *d/ Adulte/seniors*

	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
Activités de loisirs	2016 et 2017	X	X				
Projection du film « Demain » de Cyril Dion	2017	X			X		
Soirée jeux	2016		X	X			
Café des administrateurs	2016-2017	X	X	X			
Commission seniors	2014-2017		X	X	X		
Atelier équilibre	2016			X	X		
Conduite seniors	2017			X	X		
Atelier mieux vivre chez soi	2017			X	X		

### *e/ Familles*

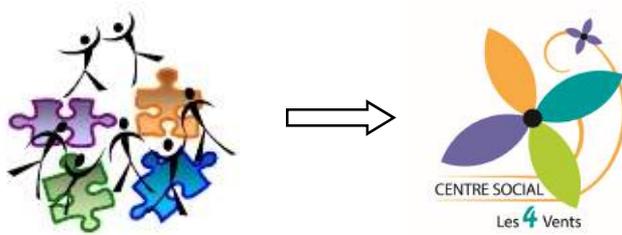
	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
Commission parentalité	2014 à 2017				X	X	X
Soirées thématiques	2014 à 2017					X	X
Week-end familles	2014 à 2017		X	X			X
Festi'Cloches	2014 et 2016	X	X	X	X		
Fête de l'été	2014 à 2017	X	X	X	X	X	
Les escapades du CS			X				
Animations parents enfants	2017		X	X	X		
Fête du jeu	2014 à 2017	X		X			
Fête de la science	2015			X			
Braderie 0-16 ans				X			
Pause parents	2017					X	X

### *f/ Réflexions autour de certaines fonctions « support »*

	Années de réalisation	Orientation n°1		Orientation n°2		Orientation n°3	
		Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2	Obj.gén.n°1	Obj.gén.n°2
Commission accueil/communication		X					
Plaquette projet social	2014	X					

Diagnostic sur la communication du centre social		X					
Création d'une charte graphique	2015	X					
Création d'un site internet	2015	X					
Travail autour de plaquette du centre social	2017	X					
Réflexion autour des instances associatives		X	X				

### 2.2.2. Des avancées significatives au regard du projet social

<b>CONSOLIDER L'ANCRAGE DU CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE</b> <i>Porter l'image et l'identité du centre social sur les 4 communes</i> <i>Développer la vie associative du centre social</i>	
Ce que nous avons fait.	Qu'est-ce que cela a produit ?
Un travail important sur la communication.	<p>La commission accueil/communication, composée d'habitants, bénévoles et professionnels du centre social, mise en place lors de la démarche de renouvellement de projet, a porté de nombreuses actions visant à renforcer l'identité et développer la visibilité du centre social.</p> <p>C'est en ce sens que nous avons créé un site internet. En effet, nous ne pouvons plus faire l'économie de ce mode de communication qui permet d'augmenter la visibilité du centre social et développer la communication en réseau du fait des liens avec les différents sites ou blog des communes. C'est une porte ouverte pour un plus large public. Il nous faut désormais nous organiser pour le faire vivre au quotidien tout en restant un outil au service du centre social et non l'inverse.</p> <p>Nous avons également travaillé sur une charte graphique qui est aujourd'hui le socle de l'ensemble de nos outils de communication. Elle a permis la refonte du logo du centre social qui était vieillissant et ainsi donner une unité à notre communication.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Nous déclinons actuellement cette charte sur différents outils : enseigne, papier en-tête, visuels sur les véhicules...</p>

	<p>Pour ces travaux, la commission s'est faite accompagner par une professionnelle/bénévole (Sakana communication) qui a réalisé un audit autour de la communication.</p> <p>En parallèle, nous avons également réalisé une plaquette spécifique sur le projet social. L'objectif était de transmettre les éléments socles du projet de manière synthétique et accessible. Diffusée aux habitants et aux différents partenaires, elle nous aura accompagnés durant les quatre dernières années. Aujourd'hui, plus qu'un document spécifique, nous souhaitons intégrer ces éléments sur la plaquette annuelle du centre social qui a été remaniée pour l'occasion courant 2017.</p> <p>Au-delà des objectifs fixés en rapport avec la communication, l'ensemble de ces travaux ont permis une montée en compétence de certains administrateurs et salariés.</p> <p>Si nous avons fait un grand « pas » sur cette question, ce travail de réflexion autour de la communication reste aujourd'hui une priorité pour l'équipe du centre social afin de s'orienter vers une communication plus efficace et plus efficiente, tant à l'externe qu'à l'interne.</p> 
<p>Une rencontre avec les conseils municipaux.</p>	<p>En 2014, les élections municipales ont renouvelé une partie des conseils municipaux. Dans ce contexte, le centre social, porté par un nouveau projet, a souhaité proposer une série de rencontres en direction des élus.</p> <p>Différents points ont été abordés : qu'est-ce qu'un centre social ? Qu'en est-il du Centre Social Les 4 Vents et de son projet social ? Etc. Ces rencontres ont également permis d'aborder certaines problématiques émergentes comme la question de l'animation jeunesse sur les communes.</p> <p>Auparavant, le centre social avait déjà organisé des rencontres avec les élus sur des thématiques spécifiques. Toutefois, seuls les élus intéressés par les questions traitées étaient présents. Le fait de se déplacer et d'intervenir sur le temps d'un conseil municipal nous a permis de rencontrer la quasi-totalité des élus des 4 communes.</p> <p>Ces rencontres ont généré peu de débat et ont conforté notre sentiment d'un lien inégal entre le centre social et chacune des communes. L'information ne circule pas de la même manière et le niveau de connaissance n'est pas le même d'une commune à l'autre, tant sur l'activité propre du centre social que sur l'articulation communes, syndicat et centre social.</p>

<p>La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : un travail collectif animé par le centre social.</p>	<p>Le centre social Les 4 Vents a proposé aux communes de coordonner la réflexion et la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire.</p> <p>Un espace de réflexion a tout d'abord été mis en place en interne. Intervenant sur les temps d'animation périscolaire depuis de nombreuses années, cette réflexion a été l'occasion d'initier un réel travail d'évaluation faisant émerger les difficultés auxquelles nous sommes confrontés au quotidien mais également les atouts d'une telle collaboration.</p> <p>En outre, cela a permis de redéfinir collectivement la place du centre social quant à l'accueil au périscolaire. Il a pu être mis en lumière différents éléments qui nous semblaient incontournables esquissant ainsi les contours d'un cadre d'action (importance de l'intercommunalité, d'un projet pédagogique clair et partagé, d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs).</p> <p>Si l'ensemble des communes a pris part à cette réflexion collective, seulement deux ont souhaité pérenniser ce travail avec le centre social.</p> <p>Pour le centre social, ce travail a permis une réelle plus-value quant à certains liens partenariaux (communes, écoles).</p> <p>Aujourd'hui, suite aux propositions du nouveau gouvernement, deux communes sont déjà revenues à la semaine de 4 jours. Il est probable, au regard de la demande des familles du territoire, que les deux autres communes en fassent de même en septembre 2018. Il va donc être nécessaire de re-questionner notre projet pédagogique.</p>
<p>Renouvellement des projets éducatif et pédagogique du multi-accueil « Les P'tits Meuniers ».</p>	<p>Un travail autour du projet d'établissement du multi-accueil « Les P'tits Meuniers » a été lancé. Il est en cours et devrait aboutir prochainement.</p> <p>Ce travail fut l'occasion d'une part d'organiser une formation autour de la notion de projet pour l'ensemble de l'équipe éducative et d'autre part de mobiliser les parents dans la définition des objectifs éducatifs de la structure. Le projet actuel, ayant été construit en amont de l'ouverture de la structure, n'avait pas été pensé en équipe. Ce travail devrait donc faciliter le portage collectif du multi-accueil.</p>
<p>Mise en place d'une charte du bénévole.</p>	<p>C'est la commission accueil/communication qui a porté ce projet. Ce document permet de ré-insister sur la forme juridique du centre social. C'est une association qui prend appui sur un projet. Au-delà du fait qu'elle offre un certain cadre à l'activité bénévole, cette charte a permis de réfléchir sur la notion d'engagement. On peut observer différentes formes d'engagement dans le centre social : bénévole sur une activité, le temps d'un coup de main ponctuel, administrateur...</p>

	<p>Elles sont toutes aussi nécessaires les unes que les autres à la vie du centre et sont donc à valoriser.</p> <p>Certaines questions, telle que l'articulation bénévoles/salariés, restent cependant en suspens et demandent à être retravaillées.</p>
<p>Formations en direction des bénévoles.</p>	<p>L'association, en lien avec la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, a proposé plusieurs formations en direction de ses administrateurs. Une première sur la délégation de pouvoir et signature qui a permis de clarifier le rôle et la place de chaque partie prenante dans l'association. Une deuxième dans le cadre de la modification des statuts qui aura permis de simplifier le fonctionnement de l'association et ainsi en faciliter l'appropriation. Enfin, plus récemment, du fait d'un fort renouvellement des membres du CA, nous avons proposé une troisième formation sur la fonction d'administrateur dans un centre social.</p> <p>Ces formations ont toutefois peu mobilisé et cette faible participation vient alimenter les différents questionnements quant à la gouvernance de l'association.</p>
<p>Réorganisation des instances associatives.</p>	<p>Comme de nombreuses associations, le centre social est administré par trois instances principales : L'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. Toutefois le rôle de chaque instance n'était pas toujours clair et a pu occasionner quelques dysfonctionnements. Entre 2013 et 2014, il avait été instauré un « petit bureau » qui avait pour but de traiter les questions quotidiennes. Ce groupe de travail n'avait pas de légitimité propre mais permettait de faciliter les liens entre la direction et les administrateurs. Touchant la limite de ce fonctionnement qui générait une certaine lourdeur (nombre de rencontre, redite...) et peu de dynamique à l'échelle du CA, nous sommes revenus à une organisation plus « classique » (un bureau par mois et un CA par trimestre). Toutefois, aujourd'hui, il nous semble important de retravailler sur l'animation de chacune de ces instances afin de donner une place plus importante au projet social.</p> <p>En parallèle, afin de renforcer les liens avec les élus et les communes, nous avons instauré des rencontres plus régulières entre les bureaux du SASS et du CS4V. Après une année de fonctionnement, ces rencontres s'avèrent essentielles au pilotage de la structure. En outre, il nous apparaît désormais comme nécessaire d'aller plus loin, et de proposer des rencontres élargies à l'ensemble des élus du territoire.</p>

**FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PUBLICS  
ET DES PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE**

*Favoriser le recueil de la parole d'habitants*

*Favoriser la construction de « réponses » ou projets collectifs à partir de préoccupations individuelles*

Ce que nous avons fait.	Qu'est-ce que cela a produit ?
Des actions de formations.	<p>Cette seconde orientation s'inscrit complètement dans la continuité du projet précédent. Toutefois, lors de l'évaluation finale, l'équipe avait pu évoquer les difficultés rencontrées, liées à la complexité de la tâche et du manque d'outils permettant de faire circuler et de centraliser les informations.</p> <p>Nous avons donc besoin d'opérer une réelle montée en compétence par rapport à cet objectif. Aussi, six salariés ont pu bénéficier de formations proposées par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice.</li> <li>- Accueillir dans et hors les murs du centre social. Une stratégie à la rencontre des habitants.</li> </ul> <p>Depuis ces formations, certains outils simples ont été mis en place (tour de table en début de chaque réunion) et d'autres sont en cours de construction.</p> <p>Le centre social est souvent considéré comme une structure qui organise des activités ou des services, ou encore comme un animateur du territoire. Pourtant, cette montée en compétence nous a permis de nous décaler légèrement et de prendre sur un temps donné, une posture de « passeur » et ainsi être une réelle ressource pour un groupe de parents d'élèves qui souhaitaient être accompagnés dans la préparation d'une rencontre avec la municipalité.</p>
Enquête public jeunesse.	<p>L'année 2014 a vu les départs successifs des deux animateurs jeunesse rendant ce secteur quasiment « orphelin ». Cette situation est venue réinterroger notre forme d'intervention en direction du public jeune. La commission jeunesse a été réactivée à cette occasion. Composée d'élus des 4 communes, de bénévoles et professionnels du centre social, elle a été l'élément moteur de cette réflexion.</p> <p>Après un état des lieux de la situation, il est apparu comme nécessaire pour les membres de la commission de mieux connaître les jeunes du territoire : mieux connaître leurs envies, leurs attentes, leurs besoins... mais également les liens qu'ils avaient ou qu'ils souhaitaient tisser avec le centre social. Un questionnaire a été proposé à l'ensemble des jeunes des quatre communes âgés de 10 à</p>

	<p>17 ans. Sur les 360 jeunes sollicités, 90 d'entre eux ont pris le temps de nous répondre, soit 25% (50 pour les 10/13 ans et 40 pour les 14/17 ans). Si la majorité des jeunes qui ont répondu semble connaître le centre social, les réponses ont laissé entrevoir des attentes principalement tournées autour des loisirs (séjours, sorties...) et de l'orientation. La mobilité quant à elle, reste une problématique importante.</p> <p>La restitution de ce travail a pris la forme d'un temps festif et convivial autour des cultures urbaines. Une habitante du territoire, illustratrice de métier, a d'ailleurs proposé de nous accompagner en réalisant des illustrations à partir de ce qui a pu être mis en évidence à travers ce questionnaire. Cette soirée fut une réelle réussite. 64 jeunes étaient présents et certains se sont mobilisés sur l'organisation.</p> <p>Au-delà de la redynamisation du secteur, ce travail a permis de resserrer les liens partenariaux entre le centre social et les élus des communes qui ont été un élément clé de la dynamique créée.</p> 
Renfort de l'itinérance.	<p>Au-delà des actions itinérantes régulières telles que le RAM ou le LAEP, nous avons souhaité insister sur la question de l'itinérance en proposant d'autres actions délocalisées.</p> <p>Ce fut le cas tout d'abord avec la commission parentalité qui, depuis quelques temps, propose des soirées d'échanges en alternance sur chaque commune.</p> <p>Le secteur jeunesse, après une période de repli sur le centre social, propose à nouveau sur chaque période de vacances des animations délocalisées et ouvertes à l'ensemble des jeunes des communes (action qui fait référence à l'enquête public jeune).</p> <p>Si ce travail a permis de renforcer notre présence sur le territoire, il ne nous a pas encore réellement permis d'élargir notre public.</p>

## PARTICIPER À UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FAMILLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

*Faire du centre social un lieu ressources pour les familles*

*Accompagner la fonction parentale*

Ce que nous avons fait.	Qu'est-ce que cela a produit ?
Soirées d'échanges	Depuis trois ans, la commission parentalité organise régulièrement des soirées d'échanges dans l'objectif que les parents puissent partager leurs expériences autour de questions liées à leur rôle de parents. L'organisation de ces soirées est en effet différente d'une

	<p>conférence. On ne vient pas pour écouter mais davantage pour échanger. C'est une autre manière de réfléchir collectivement sur l'éducation : il n'y a pas de réponse mais une diversité d'expériences. Ces temps d'échanges se sont avérés très riches. Les thèmes abordés ont été variés (l'autonomie, l'actualité, le sommeil, le numérique, les conflits dans la fratrie...), et suffisamment larges pour que tous les parents puissent se sentir concernés quel que soit l'âge de leurs enfants. Cependant la fréquentation de cet espace reste faible et incite la commission parentalité à re-questionner la forme de cette action. Les créneaux horaires sont-ils adaptés ? Le thème défini à l'avance est-il trop « enfermant » ? Ou est-ce le fait de partir de l'expérience de chacun qui peut faire peur ?</p> <p>Ainsi, toujours dans l'idée d'être au plus proche des attentes des familles, pour qui il semble important de bénéficier de temps d'échanges spécifiques autour de la parentalité, les membres de la commission réfléchissent actuellement à la mise en place d'un « café des parents ». C'est un espace où chacun peut venir pour échanger sur l'éducation des enfants, sans thème prédéfini et en matinée. Le projet vient d'être lancé. Un bilan devra être réalisé pour vérifier l'intérêt des familles pour ce type d'action.</p>
<p>Les « escapades du centre social ».</p>	<p>Le centre social propose depuis plusieurs années un week-end famille à la neige. Très appréciée des familles, cette action rassemble chaque année une trentaine de participants.</p> <p>Suite à ce projet, de nouvelles demandes sont apparues autour de sorties à la journée. Ces sollicitations venaient alimenter notre réflexion quant au développement du secteur familles. Ainsi depuis deux ans, toujours dans l'objectif de participer à créer du lien entre les habitants et leur permettre de s'impliquer dans l'organisation d'actions qui les concernent, nous proposons plus régulièrement des sorties familles (balades, visites...). Si au début, toutes n'ont pas pu être maintenues, faute de participants, les familles confirment petit à petit leur intérêt et leur envie de participer à ce type d'action. Certaines familles nous ont d'ailleurs laissé entendre qu'elles souhaitaient se mobiliser sur l'organisation des sorties. Un groupe s'est constitué et s'est réuni pour la première fois en novembre 2017. Une nouvelle dynamique est donc d'ores et déjà à l'œuvre !</p>
<p>Animations enfants/parents.</p>	<p>La réforme des rythmes à l'école primaire a eu un impact important sur la fréquentation du LAEP qui se réunit le mercredi matin. Ceci a incité l'équipe à réinterroger le bien-fondé de cette action d'autant plus que certains parents nous sollicitaient quant à la modification du créneau horaire.</p>

	<p>Les échanges ne nous ont pas donné de réelles raisons, qui s'appuie sur des besoins clairement identifiés, de modifier l'organisation du LAEP. Toutefois, cette réflexion a laissé émerger certaines attentes autour d'animation enfants/parents qui permettraient de créer du lien entre les parents, autour de différents centres d'intérêts, et offriraient la possibilité à chacun d'être investi dans des projets avec d'autres. Aussi, toujours dans l'optique de développer le secteur familles, nous nous sommes fixés comme objectifs pour la saison 2017-2018 de proposer des animations en direction des familles sur les vacances scolaires (une par semaine) : atelier cuisine, balade, poterie...</p>
--	--

### 2.2.3. Des ressources à l'épreuve d'un contexte en mutation

#### *a/ Des contraintes financières venant réinterroger la vocation du centre social au-delà des services à la population*

Créé en 1999, le centre social a connu un développement important au cours des années 2000. La mise à niveau du territoire en matière de services à la population, principalement autour de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, est un facteur majeur de ce développement. Cette dynamique de croissance était accompagnée par des dispositifs de financement particulièrement incitatifs. Cependant, au cours des quatre dernières années, nous avons été confrontés à l'apparition de contraintes économiques fortes. En analysant de plus près notre situation financière, nous notons qu'il n'y a pas eu de réelle « explosion » des charges, ni « d'effondrement » des produits mais simplement un équilibre budgétaire plus difficile à réaliser dans un contexte où la volonté politique est prise à revers par la baisse des finances publiques. Les dispositifs de financement sont aujourd'hui moins généreux. Les communes doivent donc assumer le transfert de certaines charges sur leur budget dans un contexte où les dotations de l'état sont également en baisse. Le SASS a ainsi dû revoir la subvention qu'il attribuait au centre social. Elle est passée de 220 000 € en 2013 à 206 000 € en 2014 puis à 160 000 € en 2015.

Ce retournement de conjoncture a également mis en évidence un déséquilibre quant à la répartition des charges du centre social. Les charges de structures, fruits de la dynamique de croissance évoquée précédemment, apparaissent aujourd'hui comme trop importantes. Elles ne sont plus compensées par le bénéfice de la croissance des activités de « services » et ne laissent que peu de marge de manœuvre quant à la réorientation des moyens vers de nouvelles initiatives.

Un rééquilibrage des dépenses a été entrepris cette dernière année au profit du développement de l'animation, qui reste le cœur de notre métier. Ce travail devra perdurer

sur les années à venir afin de sécuriser le centre social dans son activité et consolider son ancrage sur le territoire.

Une réflexion sur la mobilisation de nouvelles sources de financement reste certainement à mener.

### ***b/ Une équipe en renouvellement***

Nous avons déjà évoqué cette problématique lors du renouvellement du projet social. En effet, en l'espace d'un an et demi, entre fin 2011 et début 2013, la quasi-totalité des responsables de secteurs ainsi que la directrice de la structure ont quitté le centre social. Ce mouvement massif sur une courte durée n'a pas facilité la transmission des valeurs, de l'histoire et du fonctionnement du centre social, générant ainsi une perte d'identité professionnelle. Si c'est plus particulièrement l'équipe enfance jeunesse qui a été touchée par ces changements, nous ne pouvons occulter l'impact qu'ils ont pu avoir à l'échelle du centre social.

Les baisses successives des financements ont généré une diminution notable de l'équipe qui est passée de 24 personnes pour 21,18 etp (équivalent temps plein) en 2013-2014 à 20 personnes pour 17,58 etp pour la saison 2015-2016. L'équipe d'animation, en sous-effectif, a dû se replier un temps sur les activités de services qui structurent le quotidien du centre social, ce qui n'offrait que très peu de temps pour penser et faire vivre le projet social.

En outre la part croissante des contrats aidés en rapport au personnel qualifié (3 personnes embauchées en contrat aidé pour 6 au total soit 50% de l'équipe enfance-jeunesse) est venue réinterroger la politique de la structure en termes de ressources humaines. En janvier 2017, profitant du départ d'une secrétaire du centre social, il nous a été possible de recruter un nouvel animateur en contrat à durée indéterminée. Il est venu renforcer l'équipe par l'apport de compétences nouvelles et permet d'enrayer cette dynamique de repli. D'autres opportunités, du fait de départs à la retraite, nous permettront prochainement de continuer en ce sens.

Par ailleurs, cette période fut également mouvementée au niveau de l'équipe bénévole. Comme pour l'équipe professionnelle, il y a cinq ans, il ne s'agit pas de problèmes relationnels ou de conflits mais simplement de la fin d'un cycle. Certains piliers du conseil d'administration, qui étaient présents lors de la création du centre social, ont re-questionner leur engagement et leur place au sein de l'association. Après le Trésorier, c'est la Présidente qui, après 13 années à représenter le centre social, a souhaité laisser sa place.

Une nouvelle équipe motivée et dynamique a pris le relais. De nouvelles manières de faire émergent, de nouvelles propositions voient le jour ... Mais si tout changement est d'un certain point de vue positif, il nécessite toujours beaucoup d'énergie. Il est certain que cette situation va permettre de relancer une nouvelle dynamique, mais il nous faut rester vigilant car elle participe néanmoins à la fragilisation de la gouvernance du centre social.

## 2.2.4. Des points de vigilance

### *a/ La gouvernance du centre social*

La gouvernance fait référence à la manière de gérer, la manière d'administrer. C'est une notion complexe qu'il faut entendre comme le mode d'organisation qui permet de définir de quelle manière les acteurs concernés participent à la concertation, la délibération et la prise de décision qui orientent les actions d'une structure.

Se questionner sur la gouvernance revient à travailler sur le sens du projet collectif. Nous concernant, ce pourrait être : pourquoi un centre social associatif ?

Dans l'objectif de développer la vie associative, cette notion était un des points que nous souhaitions travailler tout au long de ce contrat de projet. Cependant, au cours de notre démarche, plusieurs éléments nous ont incités à porter une attention particulière à la gouvernance du centre social :

Sentiment d'une difficulté, pour certains administrateurs, à exister en tant que centre social associatif vis-à-vis des élus municipaux mais également vis-à-vis des habitants qui semblent difficilement mobilisables dans une logique de projet. Ce second élément est peut-être à mettre en corrélation avec les nouvelles formes d'engagement qui nous incitent à repenser nos modèles de parcours d'engagement.

La place et le rôle du SASS ne semblent pas clairement identifiés. Il a en charge l'action sociale sur le territoire, il est le principal financeur du centre social et pourtant, il n'est pas perçu comme un réel acteur du projet social.

Les articulations et les interactions entre les différentes strates : communes, syndicats et centre social sont également peu lisibles pour les habitants et peuvent être sources d'incompréhensions sur les rôles et postures de chacun.

Ceci vient en outre réinterroger la notion d'intercommunalité.

Les interactions et la place tenue par les acteurs du centre social, soit les articulations entre bénévoles/bénévoles, entre bénévoles et salariés et entre les salariés.

La fragilisation de nos ressources financières n'est pas étrangère à ce questionnement. Affectant directement nos moyens, elle nous oblige à repenser nos projets et notre mode d'organisation.

S'agissant de l'articulation entre le centre social, le SASS et les communes, les rencontres plus régulières entre les bureaux du SASS et du centre social devraient permettre d'échanger plus largement, au-delà de la seule question financière. En effet, la réflexion ne doit pas seulement être orientée sur le « comment » mais davantage sur l'articulation entre le sens et l'action, entre les objectifs et les moyens.

En ce sens, il nous semble important de veiller à ce que chaque commune soit représentée au sein du conseil d'administration ce qui n'est pas toujours le cas. Ce lien régulier est la condition nécessaire à la mise en œuvre de notre projet. Des rencontres thématiques avec l'ensemble des élus des communes pourraient également être envisagées.

A l'interne, une réflexion sur la mobilisation des administrateurs et des bénévoles est engagée. Les travaux d'évaluation ainsi que le DLA ont permis de lancer une nouvelle dynamique au niveau des administrateurs. Nous avons expérimenté un espace de rencontres ouvert à tous porté par les administrateurs ainsi qu'une nouvelle forme d'animation des conseils d'administration laissant également plus de place aux échanges. Il nous faut désormais aller plus loin en réinterrogeant l'articulation des instances internes au centre social (CA, bureau, commissions) ainsi que l'ensemble des délégations.

Par ailleurs, au regard des attentes et contraintes de chacun et de l'évolution des formes d'engagements, il nous faut valoriser au mieux la mobilisation des bénévoles par un meilleur repérage des compétences : comité de rédaction Intervillages, réalisation d'affiches, mise en scène et décoration de l'espace d'accueil...

### ***b/ Le public du centre social***

Du fait de notre histoire, nous avons acquis une réelle reconnaissance dans le champ d'intervention de la petite enfance et de l'enfance. A travers cette dynamique, le centre social s'est révélé être un acteur essentiel du développement local sur le territoire comme le montre entre autre la création du multi-accueil « Les P'tits meuniers » ou l'accompagnement mené auprès des communes du Fil de Lambre (Agnin, Anjou, Bougé Chambalud et Sonnay).

Néanmoins, depuis 2011, nous constatons que le niveau de service proposé atteint un certain plafond. Le centre social n'est plus dans une phase de développement ou d'extension mais entre petit à petit dans une phase de gestion des services.

Concernant l'enfance, les besoins et attentes des familles évoluent depuis quelques années. La réforme des rythmes scolaires n'est pas étrangère à la légère baisse d'activité que nous avons connue sur notre accueil de loisirs extrascolaire. Toutefois, cette baisse d'activité semble être un phénomène plus global qui impacte de nombreuses structures du fait de la demande des familles qui se replie sur le seul besoin de garde.

Du côté de la petite enfance, après l'augmentation de notre agrément en 2014 (de 15 à 18 places), c'est la question du nombre de jours d'ouverture du multi-accueil qui se pose. De part le travail mené avec les habitants et les élus, nous avons volontairement souhaité ouvrir seulement 3 jours par semaine et ainsi éviter toute concurrence possible avec les assistants maternels. Cependant, le développement des micro-crèches nous a incités à nous interroger sur l'opportunité d'ouvrir une ou deux journées supplémentaires. En outre le diagnostic petite enfance réalisé au niveau de la communauté de communes, courant 2013, mettait en lumière un manque de place de garde sur notre territoire.

Il nous a donc semblé intéressant de solliciter directement les habitants quant à cette question et ainsi tenter de préciser cette demande. Environ 200 questionnaires (voir annexe n°2) ont été distribués via le multi-accueil, le relais d'assistants maternels, les écoles maternelles, les mairies, etc. Sur les 33 retours (soit 16,5%), nous notons que :

- 27,3% des familles ne semblent pas avoir de besoin spécifique
- 48,5% des familles auraient besoin de 1 journée supplémentaire
- 24,2% des familles auraient besoin de 2 journées supplémentaires

Si, effectivement, nous ne pouvons occulter ce besoin, il faut néanmoins rester vigilant quant à ces résultats qui d'une part montre une faible représentativité et d'autre part n'ont qu'une réalité éphémère.

Aujourd'hui, il nous semble nécessaire de réaffirmer que le centre social n'est pas une structure destinée qu'aux enfants ou aux jeunes. Il nous faut nous ouvrir plus largement au public adulte, tant du point de vue de l'activité que de la vie associative.

Nous avons déjà quelques liens avec le public adulte de par les dispositifs de parentalité ou bien les animations familles (sorties, chasse aux œufs, fête du jeu...) ainsi qu'au travers des quelques activités socioculturelles que nous avons pu mettre en place récemment. Nous avons également des liens plus indirects et plus inégaux avec les parents des enfants que nous accueillons (multi accueil, ALSH extra et/ou périscolaire). Mais il apparaît clairement que nous ne sommes pas identifiés comme un lieu ouvert à tous. D'ailleurs nous avons remarqué que plus les enfants grandissaient, plus le lien avec les parents se perdait.

Différentes pistes de travail sont à l'œuvre :

- 🍄 Il nous semble important de redéfinir le public cible des événements proposés.
- 🍄 Sans faire de l'ombre au tissu associatif local, il serait souhaitable de développer notre offre d'activités de loisirs adultes.
- 🍄 Il nous faut également renforcer nos liens avec les associations locales dans l'objectif d'élargir nos publics respectifs et ainsi impacter plus largement le territoire.
- 🍄 Avoir une écoute plus attentive aux sollicitations des 50-65 ans.
- 🍄 Poursuivre la mise en place d'actions en direction des seniors. Un partenariat avec le service autonomie du Département est activé.
- 🍄 Au-delà de la dimension individuelle (activités et services), réorienter les actions du centre social sur l'accompagnement de projet et le développement de la citoyenneté.

### ***c/ Le partenariat***

La question partenariale est relativement large. En effet, le Centre Social Les 4 Vents entretient des relations avec de nombreux acteurs : d'une part des partenaires institutionnels et financiers (le SASS des 4 villages, les communes, la CAF de l'Isère, la MSA...) et d'autre part des partenaires techniques (les centres sociaux du territoire, les écoles et collèges, la PMI, les associations...). Néanmoins, dans cette partie, nous souhaitons davantage évoquer le partenariat de proximité avec le tissu associatif local qui aujourd'hui reste insuffisant.

Le fait d'associer les associations à notre fonctionnement et à nos actions est inscrit dans les statuts du centre social. En effet, elles ont la possibilité de siéger au conseil d'administration au côté des habitants et des élus. Aujourd'hui, seulement une association sur les trente-huit est représentée sur cette instance.

C'est pourquoi ces dernières années nous avons tenté de mettre l'accent sur des projets partenariaux avec les associations locales. Ce fut le cas entre autre, lors de notre traditionnelle « Chasse à l'œuf » où nous avons associé Les amis de la Saint Lazare pour leur connaissance du

site. Ou, plus récemment, avec la projection du film « Demain » (de Cyrille Dion et Mélanie Laurent) que nous avons organisé collectivement avec les comités des fêtes des communes ainsi que l'association culturelle sainromaintaire et Lu z'Arpelauds (association ayant pour objet la valorisation du patois franco-provençal). Pourtant, ces relations restent très ponctuelles et fragiles.

L'inconsistance de ces relations est également visible au travers du fonctionnement de notre publication trimestrielle *Intervillages* qui montre entre autre un essoufflement du comité de rédaction. Aujourd'hui, ce journal est considéré davantage comme un service où la dimension associative n'est que très peu perçue.

À partir de ces constats, et afin d'enrichir nos connaissances quant à leurs actions, il nous a semblé essentiel de solliciter les associations qui ont par ailleurs un rôle déterminant dans l'animation de la vie sociale locale et sont de ce fait également en lien avec de nombreux habitants.

Un questionnaire (voir annexe n°3) a été réalisé et a été transmis aux trente-huit associations du territoire. Sept ont pris le temps de répondre (soit 21,2%) dont seulement trois sur les cinq associations dites « intercommunales » alors qu'elles ont leur siège au sein même du centre social.

Cette enquête pointe une diversité d'actions avec des associations qui sont principalement tournées vers leur village alors que d'autres rayonnent sur les 4 communes voir au-delà pour celles qui ont des objets très spécifiques. Mais globalement, si quelques actions sont réalisées en partenariat et que les relations semblent plutôt courtoises, il est plus difficile de créer des liens s'inscrivant dans la durée.

## 2.3. Les éléments à retenir

### 2.3.1. Des atouts et les forces du centre social

- Une réelle reconnaissance quant au champ d'intervention de la petite enfance et de l'enfance.
- Les élus qui nous font confiance comme le montre la sollicitation pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Des nouveaux partenariats techniques qui permettent de développer de nouvelles actions (association culturelle sainromaintaire, Les Amis de la Saint Lazare, le service autonomie du Département...).
- Des activités et services qui permettent un réel ancrage sur le territoire (le multi-accueil Les P'tits Meuniers, les accueils périscolaires).
- Une équipe en voie de consolidation.
- Une situation financière stable.

### 2.3.2. Des faiblesses et des fragilités

- Des instances associatives qui s'essoufflent et des bénévoles qui peinent à se renouveler ce qui vient questionner les modalités d'engagements.
- Une gouvernance qui demande à être repensée afin d'offrir une meilleure lisibilité sur le territoire.
- Des liens inégaux en fonction des communes.
- Des besoins de la population qui évoluent et une activité qui demande à être adaptée.
- Un centre social organisé principalement autour d'activités et de services à la population.
- Une organisation interne qui doit être retravaillée pour laisser plus de marge de manœuvre à l'animation : rééquilibrage entre la part logistique et la part animation.
- Une communication à retravailler.

# PROJET SOCIAL 2018-2021 : UN NOUVEAU CHEMIN SE DESSINE

## 1. RECENTRAGE SUR LES PRIORITÉS DU CENTRE SOCIAL

### 1.1. Un cadre qui guide l'action du centre social

Le centre social les 4 Vents est une structure associative qui « a pour objet de **développer et d'animer la vie sociale locale en milieu rural** sur les communes d'Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou » (extrait des statuts de l'association, décembre 2014).

Il se veut être un lieu d'accueil et de vie pour la population des quatre communes. Il a pour ambition de mobiliser, développer, organiser et diriger les énergies afin de contribuer à faire du territoire un lieu de vie collective agréable, où chacun pourra trouver la place qui lui convient.

En ce sens, il s'inscrit pleinement dans la conception du centre social traduite dans la charte de la fédération des centres sociaux et socio-culturels de France : « **Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.** » Pour cela, il prend appui sur :

- **Des valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.
- **Une multiplicité d'acteurs** : des habitants, des bénévoles, des professionnels et des partenaires.
- **Des moyens d'actions** : activités et services, accompagnement de projets, développement de la citoyenneté.

Par ailleurs en tant qu'association qui demande le renouvellement de son agrément « centre social » auprès de la CAF de l'Isère, nous nous devons d'inscrire notre action au cœur des finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale telles qu'elles sont mentionnées dans la circulaire relative à l'animation de la vie sociale de 2012. En ce sens, le centre social doit être :

- **Un lieu de proximité** à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

## 1.2. La formalisation de nouvelles orientations stratégiques

Au regard des éléments évoqués précédemment, nous avons réinterrogé la place et le rôle du centre social Les 4 Vents quant aux enseignements et aux caractéristiques mis en lumière lors de la première phase de ce travail de renouvellement. **Sur quoi souhaitons-nous agir pendant les quatre années à venir ?**

### ● La vie associative

Outre la démarche de renouvellement de projet, l'année 2017 aura été marquée par un autre événement important : le départ de la Présidente de l'association qui avait œuvré pendant près de quinze ans au centre social. Une nouvelle équipe s'est formée avec certains membres réellement moteurs. Toutefois, ces changements ne sont jamais anodins et fragilisent tout de même le fonctionnement associatif qui doit trouver un nouvel équilibre. Par ailleurs, il s'avère que les bénévoles participant à l'administration du centre social diminuent depuis plusieurs années. Comme pour de nombreuses associations aujourd'hui, nous avons des difficultés à mobiliser de nouvelles énergies et à assurer le renouvellement des responsables associatifs. Si nous avons toujours des bénévoles qui participent ponctuellement à nos actions, ou qui sont prêts à nous apporter leur aide quand c'est nécessaire, on s'aperçoit que la mobilisation sur des projets qui s'inscrivent dans le temps est plus difficile. Ceci est certainement accentué du fait du rythme de vie des familles qui ne laisse que peu de place à un engagement plus pérenne.

Il en est de même concernant les liens avec les associations du territoire qui restent fragiles et qu'il serait nécessaire de développer tant pour renforcer notre mode de gestion que pour conforter le tissu social et donner la possibilité à chacun de rayonner dans la vie locale et citoyenne en complémentarité.

Ceci nous amène à réfléchir sur plusieurs points : Comment aller à la rencontre des familles, des habitants, des élus et des partenaires ? Qu'en est-il des parcours d'engagement au centre social ? Comment faire pour que chacun trouve sa place ? Comment l'engagement peut participer à l'expression de soi ? Quel accompagnement proposer aux bénévoles ? Quelle organisation proposer pour intégrer le facteur temps ? Comment valoriser et transmettre le projet du centre social ? Comment communiquer autour de nos actions ? Etc.

Ces questionnements ne sont évidemment pas étrangers à la notion de gouvernance. Ils posent la question de la vitalité des processus de décision et de la place de chacun des acteurs internes (bénévoles et professionnels) et externes (élus et partenaires) dans ces démarches. Ceci est d'autant plus important sur le territoire concerné. En effet, l'évaluation réalisée a mis en évidence des liens relativement inégaux entre le centre social et les communes, ce qui rend une transparence et une confiance réciproque difficile à établir, et une réflexion collective, à l'échelle des quatre villages, complexe à mettre en œuvre.

### ● L'activité du centre social

Après une phase de développement important des activités autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse qui a permis de mettre à niveau le territoire en matière de services à la population, nous sommes aujourd'hui davantage engagés dans une phase de

gestion de ces services. Ceci nous donne à repenser la dynamique interne de l'association tant du point de vue de son projet que de l'organisation de l'équipe. Les accueils périscolaires en sont une belle illustration. S'ils ont permis au centre social de se construire, ils structurent aujourd'hui complètement l'activité et les modes organisationnels. Ils exacerbent la question de la vocation du centre social entre dimension sociale, éducative et services à la population.

En revanche, si nous avons atteint un certain plafond sur l'enfance et la jeunesse, il pourrait être intéressant de s'ouvrir à d'autres publics pour lesquels certains besoins peuvent se faire sentir. Les adultes et plus particulièrement les seniors de plus de 60 ans qui, selon les données statistiques de l'INSEE (RP 2014 – exploitation principales), représentent 22,6% de la population. Cette tranche d'âge a augmenté de près de 5% entre 2009 et 2014, alors que la tranche des moins de 15 ans a, quant à elle, diminué et ne représente que 21,8% de la population.

Ceci nous amène donc à penser l'ouverture du centre social et à réfléchir au rééquilibrage des différentes dimensions de son action ? Ou, pour le dire autrement, comment renforcer la dimension collective et la dimension d'intérêt général sans remettre en question la dimension individuelle ? En parallèle, il faut se poser la question des moyens : des moyens financiers bien entendu, mais surtout des moyens humains et des compétences nécessaires pour œuvrer en ce sens. Se poser la question du partenariat et du développement de synergies à l'échelle du territoire, afin de valoriser les savoir-faire locaux, peut également être une piste de réflexion.

### **La place de la famille au sein du centre social**

En tant qu'acteur de la politique d'animation de la vie sociale de la branche famille, le centre social Les 4 Vents a toujours donné une place prépondérante à la famille. Dès sa création, nous nous sommes interrogés sur le rôle de la famille et de la place qu'occupe chacun des parents dans les pratiques éducatives quotidiennes. Aussi, qu'il s'agisse de l'accueil de loisirs, du développement des animations périscolaires, des temps de rencontre du relais d'assistants maternels, de l'accompagnement scolaire, de l'accompagnement de projets de jeunes, de la création du multi-accueil « Les P'tits meuniers » ou de l'ouverture du lieu d'accueil enfants parents « Les Troubadours du mercredi »..., l'équipe du centre social a toujours pu tisser des liens réguliers, voire quotidiens, avec les familles du territoire.

Aujourd'hui, certaines actions fonctionnent plutôt bien. Elles contribuent à l'épanouissement des parents et des enfants et sont de réels leviers quant au soutien à la parentalité. En revanche, il nous semble important de diversifier nos formes d'interventions afin de prévenir un certain essoufflement et ainsi maintenir le lien avec les familles. C'est pourquoi depuis quelques années, nous essayons d'émarger sur d'autres champs comme les loisirs en famille par le développement de sorties ou d'animations parents-enfants.

Néanmoins, ce qui a retenu plus particulièrement notre attention, lors de ces travaux, relève davantage de la manière de penser le projet « famille ». Quel portage collectif en équipe ? En effet, le lien entre l'ensemble des actions n'est pas toujours réalisé ce qui peut nuire à l'efficacité de notre action. Nous avons déjà évoqué la question du travail d'équipe autour du référent famille lors de la construction du projet précédent. Le contexte des dernières années ne nous ayant pas offert la possibilité d'avancer comme nous l'avions prévu, il nous semble aujourd'hui essentiel de nous saisir de cette question.

Ces thématiques ont retenu toute notre attention. En effet, correspondant à de véritables enjeux pour le centre social, nous avons l'intention de les inscrire comme des axes de travail prioritaires.

Tout d'abord, nous souhaitons tendre vers une vie associative riche, dynamique et conviviale se développant autour d'un projet social partagé et porté collectivement par l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, élus et partenaires.

Ensuite, c'est en affirmant le rôle du centre social comme un acteur de l'éducation populaire que nous souhaitons développer notre accueil de tous les publics, des très jeunes enfants aux seniors. Tout en renforçant l'existant, il nous faudra diversifier nos activités et s'ouvrir à d'autres formes d'interventions favorisant l'épanouissement personnel et permettant à chacun de trouver sa place au sein du collectif. Ce travail ne pourra être que plus riche, s'il s'inscrit dans une réelle dynamique partenariale, entre autres, avec les associations locales.

Enfin, nous poursuivrons le travail engagé auprès des familles depuis de nombreuses années afin que le centre social puisse être repéré comme un véritable lieu ressource pour les familles du territoire : un lieu où elles puissent être informées, accompagnées, ou le cas échéant, orientées vers d'autres interlocuteurs.

Ainsi, pour les quatre années à venir, nous proposons que notre projet social se décline autour de trois orientations qui serviront de socle à l'ensemble des actions portées par le centre social Les 4 Vents :

- **Créer une dynamique autour du projet social**
- **Élargir le champ d'action du centre social pour accueillir tous les publics**
- **Renforcer notre action en direction des familles du territoire**

D'une certaine manière, ces orientations convergent vers une même idée autour de laquelle s'était d'ailleurs construite une partie du projet social précédent : **renforcer les ancrages sociaux et citoyens du centre social sur son territoire**. Ceux-ci sont un gage de sa pérennité et de sa faculté à contrebalancer les risques d'instrumentalisation à des seules fins de prestations de service ce qui à terme, mettrait à mal sa vocation associative. Ce ré-ancrage est d'autant plus essentiel dans un contexte d'évolution des territoires pouvant redessiner les contours de notre action.

### **1.3. La déclinaison des orientations et l'esquisse d'un plan d'action**

Nous proposons ci-après une déclinaison des orientations au travers d'objectifs généraux et d'objectifs opérationnels. Ces derniers peuvent être entendus comme le résultat de ce que nous souhaitons atteindre d'ici quatre ans. D'une certaine manière, il s'agit du « chemin » que l'on souhaite emprunter pour tendre vers les buts que nous nous sommes fixés.



# Projet social 2018 - 2021

## CRÉER UNE DYNAMIQUE AUTOUR DU PROJET SOCIAL

### PROPOSER DES ACTIVITÉS NOUVELLES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS

- ✎ Être force de proposition d'activités en direction de tous les publics : enfants, jeunes et adultes.
- ✎ Diversifier les formes d'actions proposées.
- ✎ Développer des actions d'accompagnement de projets.

### ANIMER L'ESPACE ACCUEIL COMME UNE RÉELLE ACTION DU CENTRE SOCIAL

- ✎ Investir l'espace accueil.
- ✎ Faire vivre le hall d'entrée du centre social comme un espace d'animations régulières.
- ✎ Développer des événements ponctuels.

### DÉVELOPPER DES SYNERGIES D' ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

- ✎ Développer des actions communes.
- ✎ S'inscrire dans des projets existants ou en cours de développement.
- ✎ S'appuyer sur les partenaires techniques du territoire.
- ✎ Être soutien aux associations des 4 communes.

## RENFORCER NOTRE ACTION EN DIRECTION DES FAMILLES DU TERRITOIRE

### FAIRE RECONNAÎTRE LA DIMENSION ASSOCIATIVE DU CENTRE SOCIAL

- ✎ Élaborer un discours commun ancré dans l'éducation populaire.
- ✎ Développer la communication autour du projet social.
- ✎ Renforcer les échanges avec les habitants, les élus et les associations des villages.

### FAVORISER DES PARCOURS D'ENGAGEMENT

- ✎ Faire vivre la charte du bénévole.
- ✎ Diversifier les modalités de participation.
- ✎ Accompagner l'expression et les initiatives.
- ✎ Fédérer des groupes autour de projets.
- ✎ Former les bénévoles.

### RENFORCER LA GOUVERNANCE DU CENTRE SOCIAL

- ✎ Diversifier les profils des administrateurs.
- ✎ Réorganiser les instances associatives.
- ✎ Mettre à jour les délégations de pouvoirs.
- ✎ Animer les relations avec le SASS.
- ✎ Développer des stratégies relationnelles différenciées selon les communes.

## ÉLARGIR LE CHAMP D'ACTION DU CENTRE SOCIAL POUR ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

### ÊTRE UN LIEU RESSOURCES AU SERVICE DES FAMILLES

- ✎ Être à l'écoute pour mieux cerner les besoins des familles.
- ✎ S'informer pour être au fait de l'actualité éducative.
- ✎ Mettre en place des espaces d'informations dédiés aux familles.

### ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR RÔLE DE PARENT

- ✎ Soutenir la relation parents / enfants.
- ✎ Valoriser les parents dans leur rôle.
- ✎ Favoriser les échanges entre les familles.
- ✎ Renforcer notre réseau partenarial pour orienter les familles.

### IMPULSER COLLECTIVEMENT UNE DYNAMIQUE AUTOUR DU « PROJET FAMILLES »

- ✎ S'approprier les éléments du « projet familles ».
- ✎ Renforcer la communication interne.
- ✎ Construire des projets communs aux différents secteurs.

## 2. DES SECTEURS D'ACTIVITÉS AU RYTHME DU PROJET SOCIAL

Nous ne pouvons préciser aujourd'hui, l'ensemble des projets ou actions qui seront développés pendant les 4 années à venir. En effet, les attentes et les besoins du territoire et de ses habitants peuvent évoluer sur la période définie et ainsi demander au centre social d'adapter son action, d'imaginer de nouvelles manières de faire et d'agir. Par ailleurs, la participation des habitants est un principe de base dans l'organisation et les modes de faire des centres sociaux. Il est donc important de se laisser une certaine « liberté » d'action, laissant ainsi davantage de place aux habitants et aux adhérents.

En revanche, il est évident que l'ensemble des activités, qu'elles dépendent des secteurs petite-enfance, enfance-jeunesse, adulte ou famille, et qui animent le centre social au quotidien, sont des supports essentiels dans la mise en œuvre du projet. Sans les remettre en question, il est certainement nécessaire de réinterroger leur contribution au projet social ou tout du moins de préciser par quel prisme nous souhaitons observer l'action de ces « grands » secteurs d'activités quant à la déclinaison des orientations et des objectifs qui en découlent.

Ce qui va être présenté ci-après ne pourra pas être exhaustif. Il s'agit davantage d'illustrer le « chemin » que nous souhaitons prendre, de donner une direction générale, mettant en avant certaines intentions ou des idées de projets qui pourraient être menés dans ce cadre.

### 2.1. Le secteur petite-enfance

#### 2.1.1. Le multi-accueil « Les P'tits Meuniers »

Le multi accueil est un mode de garde qui offre la possibilité d'un accueil occasionnel (type halte-garderie) ou d'un accueil régulier (type crèche) pour les enfants de 3 mois à 6 ans. Il permet la séparation parent/enfant ainsi qu'une première expérience de la vie en collectivité. Il a pour objectifs de favoriser le bien-être de l'enfant au sein du groupe, ainsi que son autonomie mais aussi de permettre l'implication et la participation des parents à la vie du multi-accueil et de favoriser l'ouverture de la structure sur l'extérieur.

Le multi-accueil « Les p'tits meuniers » est ouvert 3 jours par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 7h45 à 18h15. Sa capacité d'accueil s'élève à 18 enfants en privilégiant l'accueil à minima en demi-journée. Un accueil d'urgence est toutefois possible pour les familles qui se trouvent confrontées à une situation imprévisible.

Notre agrément PMI (Protection maternelle infantile) est modulé. Il varie de 12 à 18 places selon les périodes de l'année et les horaires de la journée.

## ➤ Diversifier les modalités de mobilisation des parents.



### Constats :

Le multi-accueil est une action essentielle pour créer une dynamique autour du projet social. En effet, la création de cette structure a tout de suite mobilisé des parents et des assistantes maternelles en leur permettant de réfléchir autour du projet éducatif, du fonctionnement et de l'aménagement des locaux. Une dynamique s'est mise en place et la participation des familles est toujours vivement recherchée. De plus, le contact régulier et la taille de la structure permettent à l'équipe une réelle proximité avec les familles. Toutefois, il est important de proposer différentes formes d'implication car plus on multiplie les possibilités d'implication, plus chacun peut trouver sa place en fonction de ses disponibilités et de ses souhaits. On se rend bien compte, au fil des années, que la participation est de plus en plus difficile pour les parents.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un multi-accueil permettant à chacun de s'investir.
- Un multi-accueil favorisant les rencontres entre les familles pour « impulser » une dynamique collective.

### Déclinaison possible :

- Organisation de temps forts.
- Co-animation d'activités avec l'équipe.
- Organisation de l'accueil du matin et du soir afin que l'écoute et les échanges puissent être de qualité.
- Participation plus active des parents pour l'écriture du petit journal du multi-accueil « la gazette ».
- Etc.

### Critères d'évaluation :

- Nombre d'activités co-organisées.
- Nombre de parents mobilisés sur les temps forts.
- Types d'échanges sur les temps d'accueil.
- Diversification du contenu de la gazette.

## ➤ Renforcer les partenariats.



### Constats :

Afin d'élargir le champ d'action du centre social pour accueillir un nouveau public, le multi-accueil doit élargir son travail avec les partenaires. Il développe déjà des projets avec les bibliothèques des villages, les écoles, la résidence services, certaines associations et le centre social du Pays Roussillonnais. Dans les prochaines années, il faudrait renforcer notre travail avec ces partenaires mais aussi développer des actions avec d'autres partenaires car c'est bien la mise en commun d'idées, de moyens qui permet d'enrichir le travail et d'aboutir ensemble à un même projet.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un multi-accueil enrichi par un travail collectif.
- Des relations écoles-multi-accueil plus régulières.

#### Déclinaison possible :

- Mise en place d'actions avec d'autres associations des 4 villages.
- Diversification des liens avec les écoles maternelles.
- Approfondissement du travail avec les bibliothèques.
- Rencontre avec les enseignants de petite section en début d'année scolaire.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre de projets réalisés en commun avec d'autres associations.
- Nombre de passerelle avec les écoles.
- Régularité des échanges.

### ➔ **Accompagner les familles.**

#### Constats :

Le multi-accueil participe activement à l'accompagnement à la parentalité. Les temps d'accueil, les temps forts, les sorties... sont autant d'occasion pour les parents d'échanger avec l'équipe sur d'éventuelles difficultés ou questionnements liés à l'éducation des enfants. Les établissements de jeunes enfants sont aussi de vrais lieux de rencontre avec d'autres familles. Réunir les parents entre eux au sein du multi-accueil permet de créer des situations où les parents parfois isolés, peuvent formaliser de véritables liens, permettant de mettre en place des relations d'entraide.



#### Résultat(s) attendu(s) :

- Un multi-accueil identifié comme lieu ressource autour des questions liées à la parentalité (pour les enfants de moins de 6 ans).

#### Déclinaison possible :

- Réflexion autour de l'aménagement du hall d'accueil afin que les parents trouvent des informations concernant des réunions, des conférences.
- Mise à disposition d'articles, de revues et de livres autour de l'éducation des jeunes enfants.
- Mise en place d'un document pour trouver facilement les informations afin d'orienter les parents.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre de questionnements des parents
- Nombre de consultation des revues et livres

### **2.1.2. Le LAEP « Les Troubadours du mercredi »**

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) offre un espace de parole, de rencontre et d'échanges dans une perspective d'accompagnement à la fonction parentale, en dehors de toute visée thérapeutique. Il a pour objectifs de conforter la relation parent-enfant, de valoriser les compétences parentales, de favoriser les échanges entre parents, de rompre l'isolement social et de prévenir les situations à risques.

Le LAEP « les troubadours du mercredi » est ouvert tous les mercredis de 8h45 à 12h15, en alternance sur les 4 villages. Ce lieu s'adresse aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans et à leurs parents ou grands-parents. Chacun peut venir librement pour échanger, avec des parents ou des professionnels, autour de questions liées à la parentalité ou tout simplement passer un bon moment et jouer avec ses enfants. Le jeu sert de support à l'enfant et à l'adulte pour entrer en relation.

L'accueil est gratuit. La fréquentation est basée sur le principe du volontariat, de l'anonymat et de la confidentialité.

### ➤ **Communiquer plus largement.**

#### Constats :

La communication locale est toujours très importante pour mobiliser les habitants, les partenaires, les élus. Les lieux d'accueil enfants parents, agréés par la CAF, sont des espaces de rencontre et d'échange précieux mais souvent méconnus du grand public. Communiquer sur le LAEP est un facteur de réussite. Les documents de communication et les éléments permettant de décrire le projet doivent être soigneusement travaillés car ils offrent la possibilité de faire connaître le LAEP et de susciter l'intérêt aussi bien des familles que des professionnels en charge de relayer l'information. Les supports utilisés pour la communication doivent être diversifiés : flyers, affiches, sites internet, bulletins municipaux...



#### Résultat(s) attendu(s) :

- Un LAEP connu de tous (habitants, élus, partenaires).

#### Déclinaison possible :

- Distribution de la plaquette dans les mairies autour de notre territoire.
- Rencontre avec les secrétaires de mairie et les enseignants de maternelles des 4 villages pour leur expliquer l'existence de ce lieu.
- Diversification des lieux de diffusion de l'information : espace bébé du centre social du Roussillonnais, cabinets médicaux, PMI, micro-crèches...
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre de parents différents présents.
- Lieu d'habitation des familles.
- Rencontres organisées avec les mairies et les enseignants.

### ➤ **Pérenniser le travail avec la PMI.**

#### Constats :

L'équipe était au départ composée d'éducateurs de jeunes enfants et d'animateurs. Nous avons sollicité la Protection Maternelle et Infantile afin de bénéficier de l'intervention d'une personne de leur service. Depuis 3 ans, une puéricultrice est présente une fois par mois sur les temps d'accueil ainsi qu'aux réunions d'équipe et d'analyse de la pratique. La pluridisciplinarité est souvent de mise dans les LAEP et il est vraiment important de garder cette complémentarité des formations qui permet d'enrichir aussi bien l'équipe que les parents.



Résultat(s) attendu(s) :

- Un renforcement des liens avec la PMI.
- Un LAEP avec une équipe ayant des formations complémentaires.

Déclinaison possible :

- Rencontres et échanges réguliers au sein de l'équipe.
- Organisation des binômes afin que tout le monde puisse travailler avec la puéricultrice.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Types d'échanges sur les temps d'accueil.
- Types d'échanges en réunion d'équipe.
- Composition de l'équipe.

➤ **Accompagner les parents dans leur rôle de parent.**

Constats :

L'accompagnement à la fonction parentale a pour but de prévenir les difficultés des enfants et de leurs familles et c'est bien l'essence même d'un LAEP. Depuis les nombreuses années d'ouverture, le LAEP est vraiment identifié comme un lieu d'échanges autour des questions liées à l'éducation des enfants. Il est important pour les parents comme pour les enfants. Pendant que les enfants observent, rencontrent d'autres enfants, expérimentent la séparation en douceur et progressivement, les parents, eux, peuvent échanger, dédramatiser leur problèmes du quotidien, être écoutés... Partager ses difficultés avec un autre parent ou un professionnel permet de prendre du recul face à ce que l'on vit.

Résultat(s) attendu(s) :

- Un LAEP vécu comme un lieu d'échanges autour des difficultés rencontrées dans le rôle de parent.

Déclinaison possible :

- Disponibilité et écoute des accueillantes.
- Itinérance du lieu pour être au plus proche de tous les habitants.
- Aménagement adapté aux familles dans chaque salle.
- Accueil des familles dans une ambiance conviviale.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Qualité des échanges.
- Salles adaptées à notre fonctionnement.
- Continuité de l'itinérance.



### 2.1.3. Le Relais d'Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Il propose aux assistants maternels et aux enfants des temps de rencontre qui permettent

d'expérimenter la vie en collectivité, de participer à des activités et d'échanger autour des pratiques et attitudes éducatives. Il a pour objectif d'accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde et dans leur rôle d'employeur, de soutenir les assistants maternels dans leur rôle de professionnels et d'être un lieu de rencontres, de jeux et de découvertes pour les enfants.

L'équipe du Centre Social Les 4 Vents, en partenariat avec le Relais du Roussillonnais, propose également un « Temps de Rencontre » hebdomadaire (hors vacances scolaires) les mardis ou jeudis de 9h00 à 12h00, co-animé par deux animatrices. Cet accueil est itinérant et s'organise en alternance sur les 4 villages. En dehors du centre social, nous sommes accueillis dans des locaux communaux (salle des fêtes, salle polyvalente ou bibliothèque). Une fois par mois, le lundi matin, quelques assistants maternels peuvent venir sur le multi-accueil pour co-animer une activité avec l'équipe.

En dehors de ces temps collectifs, les parents et les assistants maternels peuvent contacter le Relais du Roussillonnais pour un accompagnement individuel.

### ➤ Mobiliser les assistants maternels.

#### Constats :

Les relais apportent aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience. C'est essentiel pour ces professionnels travaillant seuls à la maison. Il est aussi important qu'ils puissent participer aux temps collectifs en étant dans la proposition d'activités et dans leur mise en place. Les assistants maternels sont aussi régulièrement en relation avec l'équipe petite enfance. C'est une vraie richesse que de confronter ses savoirs et ses savoir-faire entre professionnels.



#### Résultat(s) attendus :

- Un relais assistants maternels encore plus participatif.
- Des échanges d'expériences entre assistants maternels et l'équipe du multi-accueil.

#### Déclinaison possible :

- Participation à l'aménagement et au rangement de la salle.
- Participation au choix de l'activité d'éveil.
- Mise en place de l'activité.
- Co-animation avec l'équipe du multi-accueil.
- Implication dans les instances de réflexion.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre d'assistants maternels sur les temps collectifs.
- Nombre d'échanges équipe-assistants maternels.
- Participation de l'équipe du multi-accueil au temps fort du RAM.
- Types d'échanges entre professionnels.

## ➤ **S'appuyer sur les compétences des partenaires.**



### Constats

Le relais assistants maternels du centre social du pays roussillonnais est un partenaire essentiel au centre social. C'est une des premières actions mise en place à la création du centre social et les liens avec eux sont hebdomadaires. Dans le cadre des activités d'éveil mises en place lors des temps collectifs ou lors d'un projet spécifique, d'autres associations sont parfois associées. Le travail est actuellement tourné vers les bibliothèques des 4 villages. Il serait riche de pouvoir développer des animations avec d'autres partenaires.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un relais assistants maternels bien ancré sur le territoire.
- Des relations plus nombreuses avec différentes associations.

### Déclinaison possible :

- Mise en place d'actions communes.
- Intervention de bénévoles d'associations lors des temps collectifs.
- Mutualisation des compétences.

### Critères d'évaluation :

- Nombre d'actions réalisées en commun.
- Nombre d'intervention de bénévoles.

## ➤ **Permettre aux assistants maternels et aux parents d'avoir un lieu ressource.**



### Constats :

Seuls à la maison, les assistants maternels ressentent souvent le besoin de sortir et d'aller à la rencontre d'autres adultes ou de faire des activités avec les enfants qu'ils ont en garde. Le centre social est un lieu qu'ils connaissent bien, tout comme l'équipe du multi-accueil. Les échanges entre professionnels permettent de valoriser leur profession et nous devons favoriser ces rencontres. Pour les parents en recherche d'un mode de garde, ils viennent parfois sur le multi-accueil pour connaître son fonctionnement ou ses places disponibles. Dans l'échange, l'équipe oriente souvent les parents vers le RAM en leur expliquant son rôle afin de leur faciliter leurs démarches.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un centre social vécu comme un lieu ressources.

### Déclinaison possible :

- Mise en relation avec le RAM.
- Accueil des assistants maternels en dehors des temps collectifs (activités, sorties, spectacles...).
- Mise en place d'un espace dédié aux informations de la petite enfance (conférences, articles, bibliographie...).
- Etc.

### Critères d'évaluation :

- Nombre d'assistants maternels venus en dehors des temps collectifs.
- Nombre de parents en recherche d'un mode de garde orienté vers le RAM.
- Nombre d'assistants maternels avec un questionnement.

- Type d'échanges sur les temps d'accueil.

## 2.2. Le secteur enfance – jeunesse

### 2.2.1. Les accueils collectifs de mineurs

L'accueil de loisirs est un lieu récréatif proposant des loisirs éducatifs et non occupationnels, complémentaires à la famille et à l'école. Il permet de faire l'expérience de la vie en collectivité et participe au développement de l'autonomie. Dans un esprit d'éducation populaire, l'équipe d'animation propose des activités diversifiées (culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, techniques...) contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants et des jeunes par la découverte, l'ouverture sur le monde l'expérimentation et l'expression personnelle. Il s'attache à respecter les individualités afin que chaque enfant soit acteur de ses loisirs.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants à partir de 3 ans, jusqu'à 17 ans. Il se décline et s'organise de différentes manières selon la période de l'année.

Pendant l'année scolaire, les communes délèguent au centre social la coordination et l'animation des temps d'accueils et d'activités périscolaires : le matin avant l'école, le midi (uniquement sur la commune d'Assieu) et l'après-midi après la classe. La gestion administrative reste à la charge des communes ou d'associations de parents. Excepté pour Saint Romain de Surieu et La Chapelle de Surieu, l'équipe d'animation se déplace et intervient directement dans les locaux scolaires.

Un accueil est également proposé le mercredi dans les locaux du centre social. Les enfants sont accueillis dès la fin du temps scolaire, entre 11h30 et 12h00 selon les communes, jusqu'à 18h30. Les enfants sont récupérés à la sortie de chaque école et un transport est organisé pour les communes d'Assieu et Ville sous Anjou. Ce fonctionnement devra certainement être retravaillé pour septembre 2018, du fait de la volonté partagée (parents, enseignants et élus) de revenir à la semaine de quatre jours.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou demi-journée avec ou sans repas. Un programme d'activités est élaboré pour chaque tranche d'âge (3-5 ans, 6-9 ans et 10-17 ans) en fonction d'une thématique choisie. Afin d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement, des « passerelles » sont organisées entre le multi-accueil et l'ALSH mais aussi entre chaque tranche d'âge. Celles-ci sont un élément clef quant à l'accueil et au « parcours » de l'enfant au centre social. L'équipe d'animation propose également des ateliers spécifiques, intitulés « Les ateliers de l'ALSH », qui offrent la possibilité de développer des projets plus ambitieux. Pour ces derniers, une inscription sur la durée est nécessaire (2, 3 ou 4 demi-journées) afin de prévoir une progression pédagogique adaptée. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources de la famille, du nombre d'enfants à charge soit à la demi-journée ou journée, soit au forfait pour les ateliers spécifiques. L'accueil se fait principalement dans les locaux du centre social.

Dans le même esprit que l'accueil de loisirs sans hébergement, l'équipe d'animation développe, pendant les vacances scolaires, des nuitées, mini-camps et séjours. De l'expérience d'une première nuit en dehors du cocon familial à la participation active à la construction d'un séjour d'une semaine loin de la maison avec les copains et les copines, ces projets contribuent également au développement des enfants et des jeunes.

L'accueil de loisirs est une action essentielle du centre social. S'il a des objectifs spécifiques liés à l'accueil des enfants et de leurs familles, il est un élément moteur de l'animation globale de l'association et doit, en ce sens, s'inscrire dans les grandes orientations que nous nous sommes fixés.

Au regard de ce nouveau projet, nous vous proposons d'observer l'accueil de loisirs au travers des quatre objectifs suivants.

### ➤ Mobiliser les parents et les habitants dans la vie de l'accueil de loisirs.



#### Constats :

Nous sommes en contact avec un grand nombre de familles du territoire en partie du fait de l'animation des accueils périscolaires. Pourtant le lien n'est pas toujours évident. Les accueils périscolaires ne sont pas propices aux échanges. Le rythme de la semaine étant important, les parents ne sont pas toujours disponibles. De plus, sur les accueils extrascolaires, les périodes sont espacées et les enfants ne sont pas toujours inscrits de manière régulière. Les liens sont donc plus difficiles à tisser et à entretenir.

#### Résultat(s) attendu(s) :

- Un accueil de loisirs vécu comme un espace d'engagement pour les familles.

#### Déclinaison possible :

- Mise en place de temps d'accueil facilitant l'échange avec les familles au quotidien.
- Mise en place des « P'tits déj' en famille » une fois par semaine sur les vacances scolaires.
- Co-organisation d'activités avec des habitants.
- Organisation de temps forts.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre d'activités co-organisées.
- Nombre de parents et/ou habitants bénévoles mobilisés.
- Nombre de parents qui restent sur les temps d'accueil.
- Nombre de parents présents sur les temps forts.
- Type d'échanges sur les temps d'accueil.
- Évolution du discours sur l'accueil de loisirs (de la part des familles, des élus...).

### ➤ Favoriser l'épanouissement individuel, des enfants et des jeunes, dans le respect du collectif.



#### Constats :

Les accueils de loisirs sont, de par les valeurs qui les sous-tendent, des acteurs de l'éducation populaire. Pourtant, l'accueil de loisirs est davantage vécu comme un moyen de

garde au service des familles.

Résultat(s) attendu(s) :

- Un accueil de loisirs réellement identifié comme un espace éducatif.

Déclinaison possible :

- Des programmes diversifiés qui répondent aux envies des enfants et des jeunes.
- Des activités qui offrent la possibilité de vivre de nouvelles expériences.
- Des temps forts valorisant les réalisations des enfants et des jeunes.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Évolution du discours sur l'accueil de loisirs (de la part des enfants, des familles, des partenaires, des élus...).
- La fréquentation de l'accueil.

➤ **Renforcer l'engagement réciproque des différents acteurs autour des accueils périscolaires.**



Constats :

De nombreux acteurs gravitent autour des accueils périscolaires. Tout d'abord les communes qui délèguent explicitement ces temps d'animations au centre social tout en gardant la gestion administrative (inscriptions, facturation...) et en mettant à disposition du personnel pour l'animation. Ensuite, l'équipe enseignante avec laquelle nous partageons les locaux scolaires et qui intervient dans la transition entre les temps scolaire et périscolaire auprès de l'équipe d'animation. Et enfin, pour la commune d'Assieu, l'association « Les Couverts et les Bambins » à qui la commune a délégué la gestion administrative de ces temps et qui souhaite également proposer certaines animations. L'organisation est donc soumise à de multiples prescriptions. L'articulation en est plus complexe et peut être source de tensions qui nuisent à la bonne entente et à une mise en œuvre sereine.

Résultat(s) attendu(s) :

- Des relations apaisées et constructives.
- Un projet d'accueil porté collectivement.

Déclinaison possible :

- Échanges réguliers avec l'équipe enseignante.
- Participation à des projets portés par l'école ou les associations gravitant autour de l'école (Sou des écoles, « Les Couverts et les Bambins »...).
- Mise en place de projets communs avec l'école (ou en référence au projet d'école), ou avec les associations gravitant autour de l'école.
- Mise en place de réunions d'équipe (personnel centre social et personnel communal).
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Nombre de projets menés en commun.
- Qualité des projets réalisés.
- Qualité des relations quotidiennes au sein de l'équipe d'animation.
- Régularité des échanges avec l'équipe enseignante.
- Qualité des relations avec l'équipe enseignante.

- Régularité des échanges avec les associations.
- Qualité des relations avec les associations.

### ➤ **Articuler l'action de l'accueil de loisirs avec le secteur familles.**

#### Constats :

La question de la famille est transversale à l'ensemble des secteurs d'activités du centre social. Des actions, que nous pourrions entendre comme des actions familles, sont développées sur l'accueil de loisirs mais ne sont pas toujours valorisées comme telles. Par ailleurs, notre référent familles ne pourrait porter seule l'ensemble des actions en direction des familles.

#### Résultat(s) attendu(s) :

- Un accueil de loisirs relais du secteur familles.

#### Déclinaison possible :

- Mise en place et suivi, sur chaque lieu d'accueil (extra et périscolaire), d'un espace d'informations dédié aux questions liées à la « parentalité ».
- Mise en place des « P'tits déj' en famille » une fois par semaine sur les vacances scolaires.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Mise à jour des espaces d'informations.
- Diffusion de l'actualité.
- Nombre de participants aux « P'tits déj' en famille ».

### **2.2.2. Des actions jeunesse en reconstruction**

Le public jeune a toujours été une priorité, tant pour le centre social que pour les élus du territoire. Pourtant, c'est un public avec lequel nous avons perdu le contact ces dernières années du fait de difficultés à constituer une équipe stable suite au départ, en 2012, de deux animateurs « phares » de ce secteur. Sur cette période, l'activité s'est donc recentrée sur les plus jeunes selon « l'adage » : les enfants d'aujourd'hui seront les jeunes de demain.

Les choix organisationnels opérés récemment ont permis l'embauche d'un nouvel animateur sur ce secteur. L'équipe se reconstruit petit à petit laissant à nouveau entrevoir la possibilité d'un développement futur. Aujourd'hui, le secteur jeunesse s'organise autour de différents types d'action. L'accueil de loisirs 10-17 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires, des séjours, un accueil jeunes le vendredi soir une fois par mois, deux ateliers socio-culturels (théâtre et vidéo) ainsi que le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

La dynamique de ce secteur s'inscrit pleinement dans les axes de ce nouveau projet et nous vous proposons de nous focaliser sur les objectifs suivants :



## ➤ Mobiliser les jeunes autour d'activités ou projets qui les concernent.



### Constats :

Les liens entre les pré-adolescents, les adolescents et le centre social sont beaucoup moins forts qu'à une certaine époque. La fréquentation a baissé sur les quatre dernières années et l'activité est plus réduite.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un centre social qui accueille à nouveau les jeunes du territoire.
- Des jeunes qui trouvent leur place au sein du centre social.

### Déclinaison possible :

- Animation d'ateliers de découvertes et de pratiques culturelles.
- Animation d'un atelier d'accompagnement scolaire.
- Des programmes d'activités diversifiés dans le cadre de l'accueil de loisirs.
- Des programmes d'activités qui laissent la place aux jeunes.
- Accompagnement des jeunes dans la découverte des métiers de l'animation en leur proposant de travailler sur l'accueil de loisirs pendant les vacances.
- Consolidation de l'équipe d'animation.
- Etc.

### Critères d'évaluation :

- Fréquentation de l'ALSH 10-17 ans.
- Fréquentation des ateliers socio-culturels.
- Fréquentation de l'accueil jeunes.
- Retours des jeunes sur les différentes activités pratiquées.
- Les relations entre les jeunes et les animateurs référents.
- Expression de leurs attentes et de leurs besoins.

## ➤ Développer la dynamique d'accompagnement de projet.



### Constats :

Depuis septembre 2017, une nouvelle dynamique est à l'œuvre. Les pré-adolescents se font plus présents sur l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires mais également sur les accueils jeunes. Cependant, il n'est pas certain qu'ils identifient le centre social comme un lieu dans lequel ils peuvent s'impliquer, où ils peuvent être force de propositions.

### Résultat(s) attendu(s) :

- Un centre social qui est à l'écoute des attentes et besoins des jeunes du territoire.
- Un centre social vécu comme un espace d'engagement pour les jeunes.

### Déclinaison possible :

- Un fonctionnement qui laisse les jeunes s'exprimer (mise en place de temps d'échanges sur les accueils jeunes et sur l'accueil de loisirs 10-17 ans).
- Un fonctionnement qui permet aux jeunes d'être moteurs dans les actions proposées.
- Mise en place d'espaces de rencontres et d'animations spécifiques pour initier et porter des projets en fonction des réflexions engagées.
- Etc.

### Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes mobilisés.
- Régularité de l'engagement des jeunes.
- Qualité de l'engagement des jeunes.
- La place des jeunes dans les actions proposées.
- Diversité des réflexions engagées.
- Nombre de projets réalisés.
- Qualités des projets menés.
- Expression de leurs attentes et de leurs besoins.

## 2.3. Le secteur adulte

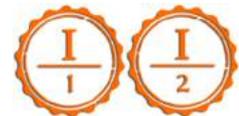
Hormis l'atelier théâtre qui fonctionne depuis plus d'une dizaine d'années, la proposition d'activités en direction du public adulte est relativement récente. D'ailleurs, il n'est pas certain que nous puissions réellement parler de « secteur ». Il n'est pas vraiment structuré et ne dispose pas d'une équipe lui étant dédiée. A l'heure actuelle, il s'agit davantage d'une juxtaposition de projets spécifiques principalement portés par la commission seniors, d'événements ponctuels et de différentes activités loisirs, au nombre de cinq aujourd'hui : théâtre, Qi gong, informatique, marche et poésie.

En soi, la réflexion autour de ce secteur participe pleinement de la mise en œuvre du projet social.

### ➤ Mobiliser les adhérents dans le fonctionnement du centre social.

#### Constats :

Le conseil d'administration du centre social est bien moins conséquent qu'à une certaine époque. Par ailleurs, nous notons une forte proportion de jeunes parents au sein du collège des membres actifs (environ 60%). Ceci est dû à son histoire et son activité qui jusqu'à aujourd'hui, était principalement tournée vers la petite enfance et l'enfance. Outre le besoin de renforcer d'une manière générale les instances associatives, cette situation laisse également entrevoir le besoin de diversifier les profils des bénévoles dirigeants.



#### Résultat(s) attendu(s) :

- Un conseil d'administration dynamique et représentatif de l'ensemble de son activité.
- Des adhérents qui s'approprient le centre social comme un lieu d'expression de soi.

#### Déclinaison possible :

- Proposition d'activités spécifiques en direction du public adulte.
- Mise en place d'espaces de rencontres et d'échanges conviviaux : café des administrateurs, les vœux du centre social...
- Mise en place de collectifs en fonction des activités et/ou projets à construire.
- Une communication claire et régulière sur les activités, la vie et le projet du centre social.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Diversité des espaces d'échanges proposés
- Fréquentation lors des temps forts
- Qualité du lien avec les adhérents
- Nombre d'adhérents du secteur impliqués au conseil d'administration

➔ **Poursuivre la dynamique engagée quant à la proposition d'activités spécifiques favorisant l'épanouissement personnel.**



Constats :

L'activité développée par le centre social est pour ainsi dire relativement déséquilibrée et ne propose que très peu d'actions en direction du public adulte. Ceci est dû aux besoins du territoire lors de la création du centre social, mais également à la volonté affirmée et toujours d'actualité, de ne pas être en concurrence avec les associations locales.

Résultat(s) attendu(s) :

- Un centre social qui propose des actions ouvertes et accessibles à tous.
- Un centre social qui accueille régulièrement le public adulte.
- Un centre social qui participe au « bien vivre » sur son territoire.

Déclinaison possible :

- Proposition d'activités de loisirs en fonction des attentes des habitants.
- Organisation d'événements ponctuels autour de questions de société
- Mise en place d'animations de prévention.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Diversité des propositions.
- Diversité des publics touchés.
- Fréquentation des ateliers socio-culturels.
- Fréquentation des événements ponctuels.

L'objectif 3 du 2<sup>ème</sup> axe du projet social nous incite à engager une réelle dynamique partenariale dans la construction de nos projets. Dans le cadre du secteur adulte, celui-ci peut se traduire comme un véritable outil de développement. Si nous pouvons bel et bien être moteurs dans l'émergence des besoins et des attentes de chacun, l'élaboration de réponses spécifiques ne pourra se faire qu'en étant partie prenante de liens solides et durables avec les partenaires du territoire : les associations des quatre villages, mais également les partenaires techniques, à l'image de celui déjà engagé depuis quelque temps avec le service autonomie du Département de l'Isère.



## 2.4. Le secteur familles

Comme on a déjà pu le dire auparavant, le centre social s'est construit autour des actions petite-enfance, enfance et jeunesse. Les familles sont donc la première source de contacts et les relations sont parfois quotidiennes (multi-accueil, périscolaire...). Toutefois, les actions

familles se développent petit à petit depuis quelques années mais on ne peut pas encore parler de « secteur famille ». L'objectif de ces actions est de développer des lieux d'échanges, de rencontres, de loisirs entre les générations afin de favoriser le développement des liens sociaux et familiaux.

### ➤ **Encourager l'implication des familles autour de projets collectifs.**

#### Constats :

Le rythme des familles d'aujourd'hui est assez compliqué (lieu de travail éloigné, familles isolées...) et il est difficile d'arriver à tout concilier : vie professionnelle et vie familiale. Leur temps est limité et nous devons tenir compte de cette évolution dans nos propositions de participation.

Un exemple : une fête du jeu est organisée depuis plusieurs années par des bénévoles, des habitants et des salariés et nous sommes actuellement face à des difficultés de mobilisation des familles aussi bien dans la réflexion que dans la co-organisation en amont de la fête. Il est plus facile de mobiliser sur l'action même.

#### Résultat(s) attendu(s) :

- Des animations familles portées par les familles.

#### Déclinaison possible :

- Mise en place d'un groupe de réflexion avec les habitants pour organiser les sorties familles de l'année.
- Travail avec les familles pour construire le projet et préparer le « week-end familles ».
- Implication des familles lors du week-end en gestion libre (préparation des repas, des goûters...).
- Mise en place d'animations parents-enfants une fois par semaine sur chaque période de vacances scolaires en rendant les parents acteurs et en partant de leurs souhaits.
- Appui sur les compétences et les savoir-faire de chacun.
- Organisation d'une braderie 0-16 ans.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre d'activités parents-enfants organisées.
- Nombre de familles mobilisées.
- Type de participations des habitants.
- Diversité des activités.
- Diversité des sorties.

### ➤ **Promouvoir des temps de loisirs en famille.**

#### Constats :

Les nombreuses associations des 4 villages proposent régulièrement des manifestations très diverses pour les familles les week-ends. Le centre social doit s'inscrire dans l'organisation de temps de loisirs différents, en fonction des attentes et des besoins des habitants. Si nous prenons par exemple « Les escapades du centre social » (sorties et week-end familles), elles sont réfléchies et organisées de façon à ce que tout le monde puisse y participer : familles avec enfants, personnes seules ou retraités...

Résultat(s) attendu(s) :

- Un secteur familles à l'écoute des attentes et des besoins de tous les habitants.

Déclinaison possible :

- Mise en place de sorties familles 4 fois par an : « Les escapades du centre social ».
- Organisation d'un week-end famille chaque année.
- Organisation de temps forts comme la fête du jeu, la chasse à l'œuf...
- Accueil d'un spectacle au centre social.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Nombre de sorties.
- Nombre de temps forts.
- Nombre de participants.
- Typologie des publics.
- Diversité des loisirs proposés.

➤ **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif.**

Constats :

De manière générale, la société actuelle est confrontée à des évolutions importantes dans le domaine de la famille :

- Modification du modèle parental : familles monoparentales, familles recomposées...
- Questionnements des parents sur leur rôle éducatif.
- Fragilisation de liens parents-enfants.

Dans ce contexte, le besoin de soutenir les familles et de les accompagner dans leurs préoccupations est accru. Le centre social a déjà proposé différentes actions en ce sens. En effet, il y a quelques années, nous avons créé une commission parentalité mais nous devons nous re-questionner quant à ses objectifs, à son fonctionnement et aux suites à donner. La référente familles participe également à des actions mises en place par des partenaires tel l'espace bébé, le pôle ressources handicap, la mise en place de soirées thématiques... Un réseau commence donc à se tisser et de ce fait, les liens sont plus faciles aussi bien avec les familles qu'avec les partenaires.

Résultat(s) attendu(s) :

- Un centre social identifié comme lieu ressources pour les familles.

Déclinaison possible :

- Mise en place et animation d'un espace ressources dans le hall du centre social.
- Travail en réseau plus actif en développant le partenariat.
- Informations concernant le lieu d'accueil enfants-parents.
- Organisation de conférences ou de soirées d'échanges.
- Etc.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'échanges avec des partenaires.
- Nombre de familles fréquentant le LAEP.
- Nombre de familles consultant les documents de l'espace ressources.



- Nombre de temps d'échanges.

### ➤ **Penser les actions familles en transversalité.**

#### Constats :

Le fonctionnement actuel démontre un manque de portage collectif autour de tout ce qui a attrait aux familles. Même si différents temps forts sont organisés dans chaque secteur, les actions familles reposent principalement sur la référente familles. Cela semble difficile de continuer dans ce sens. Aussi, afin d'être à l'écoute et d'identifier au mieux les besoins et attentes des familles, il apparaît indispensable de pouvoir mener un travail en transversalité avec les autres professionnels du centre social.

#### Résultat(s) attendu(s) :

- Une veille collective sur l'écoute des besoins des familles.
- Un secteur familles transversal.

#### Déclinaison possible :

- Mise en place de temps d'échanges avec l'équipe.
- Participation de différentes personnes de l'équipe aux sorties familles.
- Réflexion autour de la circulation de l'information.
- Etc.

#### Critères d'évaluation :

- Nombre de retours de l'ensemble de l'équipe.
- Nombre d'actions ou de sorties réalisées avec plusieurs personnes de l'équipe.
- Évolution de la place des familles dans les actions.



## 3. DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

### 3.1. Des locaux spacieux et adaptés

Pour développer son activité, le centre social Les 4 Vents dispose de locaux neufs, spacieux et adaptés. Suite à l'incendie du Foyer en juin 2010, le bâtiment a pu être reconstruit grâce au soutien financier de nombreux partenaires et à la persévérance des élus locaux pour qui le centre social reste un outil important du développement local sur les quatre communes.



Hormis sa surface relativement importante (près de 1000 m<sup>2</sup>), ce sont surtout le hall d'accueil et les locaux du multi-accueil qui apportent une réelle plus-value. En effet, le hall d'entrée est spacieux, boisé et coloré. Il donne une chaleur « naturelle » à cet espace d'accueil qu'il serait

important de faire vivre davantage. Les locaux du multi-accueil, quant à eux, sont placés au cœur du bâtiment et participent de ce fait à la vie et à l'animation du centre social au quotidien.

La majeure partie des locaux est dédiée à l'activité du centre social. Toutefois, certains espaces sont polyvalents. S'ils peuvent être loués aux habitants pour organiser des fêtes de famille ou entre amis, ils sont surtout mis à disposition d'autres associations du territoire. Cela génère nécessairement une organisation spécifique en termes d'utilisation de ces espaces mais cette « cohabitation » est très positive. C'est une occasion supplémentaire de se croiser et de tisser et renforcer nos liens.

En outre, l'intercommunalité nécessite de penser la question de la proximité avec l'ensemble des habitants et impacte nécessairement l'organisation de notre activité. C'est pourquoi certaines de nos actions sont itinérantes comme le LAEP et le RAM. D'autres sont délocalisées telles que les accueils périscolaires et certaines animations jeunesse pendant les vacances. Il en est de même concernant les événements : si certains sont systématiquement proposés dans les locaux du centre social comme la fête de l'été du fait d'espaces extérieurs réellement adaptés, d'autres sont proposés en alternance sur chaque village. Pour cela, le centre social bénéficie également de l'utilisation de locaux communaux tels que :

- ❖ Les locaux scolaires.
- ❖ Les salles polyvalentes ou salles des fêtes.
- ❖ La Maison du patois et du patrimoine, sur la Chapelle de Surieu, qui est un espace dédié aux actions culturelles (exposition, projection...).
- ❖ Des équipements sportifs sur Saint Romain de Surieu mais également sur Assieu avec très prochainement la création d'un city stade.

## 3.2. Des richesses humaines

### 3.2.1. Un centre social associatif

Le centre social Les 4 Vents est une association loi 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration (CA) et représentée par la Présidente, Estelle Roques. Statutairement, ce conseil d'administration se compose d'au moins 17 membres répartis en trois collèges :

- Le collège des membres actifs (adhérents contribuant à l'objet de l'association).
- Le collège des membres associés (associations œuvrant sur le territoire).
- Le collège des membres de droits (élus des communes siégeant au SASS).

Le mandat des administrateurs élus en assemblée générale est de 2 ans ce qui laisse le temps de s'installer dans sa fonction.

Un bureau, composé d'au moins quatre personnes, exécute les décisions prises par le conseil d'administration et assure le suivi du centre social au quotidien.

Cependant, les ressources bénévoles ne sont pas à chercher du seul côté des responsables dirigeants. La vitalité d'une association réside également dans l'ensemble des adhérents qu'elle mobilise, et dont certains sont présents ponctuellement pour donner un « coup de main » ou plus régulièrement pour animer un atelier ou encore participer à un groupe de réflexion.

Le système d'adhésion du centre social ne propose qu'une formule familiale. Cette particularité nous oblige à distinguer les personnes affiliées et les adhérents « actifs », c'est-à-dire qui participent à une activité. Sur la saison 2016-2017, nous comptons 298 familles adhérentes ce qui représente 1014 personnes dont 787 pour les 4 villages (soit 22% de la population). Par ailleurs, 539 personnes participent réellement à une activité proposée par le centre social (hors manifestation et accueils périscolaires).

	Familles adhérentes	Personnes affiliées	Adhérents actifs
Assieu	66	266	137
La Chapelle de Surieu	57	205	114
St Romain de Surieu	32	115	56
Ville sous Anjou	61	201	119
<b>Total 4 villages</b>	<b>216</b>	<b>787</b>	<b>426</b>
Extérieurs	82	227	113
<b>TOTAL</b>	<b>298</b>	<b>1014</b>	<b>539</b>

Les bénévoles agissent au côté de l'équipe professionnelle et contribuent ainsi à la mise en œuvre du projet du centre social.

### 3.2.2. Une équipe professionnelle compétente et reconnue

Pour porter son projet et les activités qui sont associées, le centre social Les 4 Vents emploie actuellement 16 personnes pour 14 équivalents temps plein (ETP). De son côté, le

Syndicat d'Actions Sociales et Sportives des quatre villages (SASS) met à disposition trois personnes qui travaillent quotidiennement sur le centre social.

Concernant plus particulièrement l'animation des accueils périscolaires, l'équipe du centre social est complétée par du personnel mis à disposition par les communes :

- 5 personnes pour Assieu.
- 1 personne pour le SIVOS (regroupement scolaire entre La Chapelle de Surieu et Saint Romain de Surieu).
- 1 personne pour Ville sous Anjou.

Malgré la diminution importante de son effectif total (4 personnes pour près de 3,5 etp) au cours de ces dernières années, l'activité du centre social a été maintenue grâce au dynamisme d'une équipe qualifiée et dotée d'une réelle expérience de terrain, ainsi qu'à un travail de réorganisation conséquent.

La situation financière s'étant quelque peu assainie, il nous est désormais possible de travailler au renforcement de cette équipe qui restait par ailleurs fragile. Ainsi, en janvier 2017, nous avons vu l'arrivée d'un nouvel animateur qui enrichit l'équipe de nouvelles compétences. En outre, le récent départ de notre responsable enfance-jeunesse, a été l'occasion d'élaborer un nouveau profil de poste adaptant les missions à l'ambition de l'association et de son projet social. En effet, tout en gardant une mission prioritaire autour de la coordination du secteur enfance-jeunesse (environ 0,8 etp), nous souhaitons que cette personne puisse être vraiment partie prenante de l'animation globale du centre social au-delà de son secteur principal d'activité. Dans ce cadre, elle pourra également être un réel soutien sur le « projet familles ». La prise de fonction est prévue au 1<sup>er</sup> mars 2018.

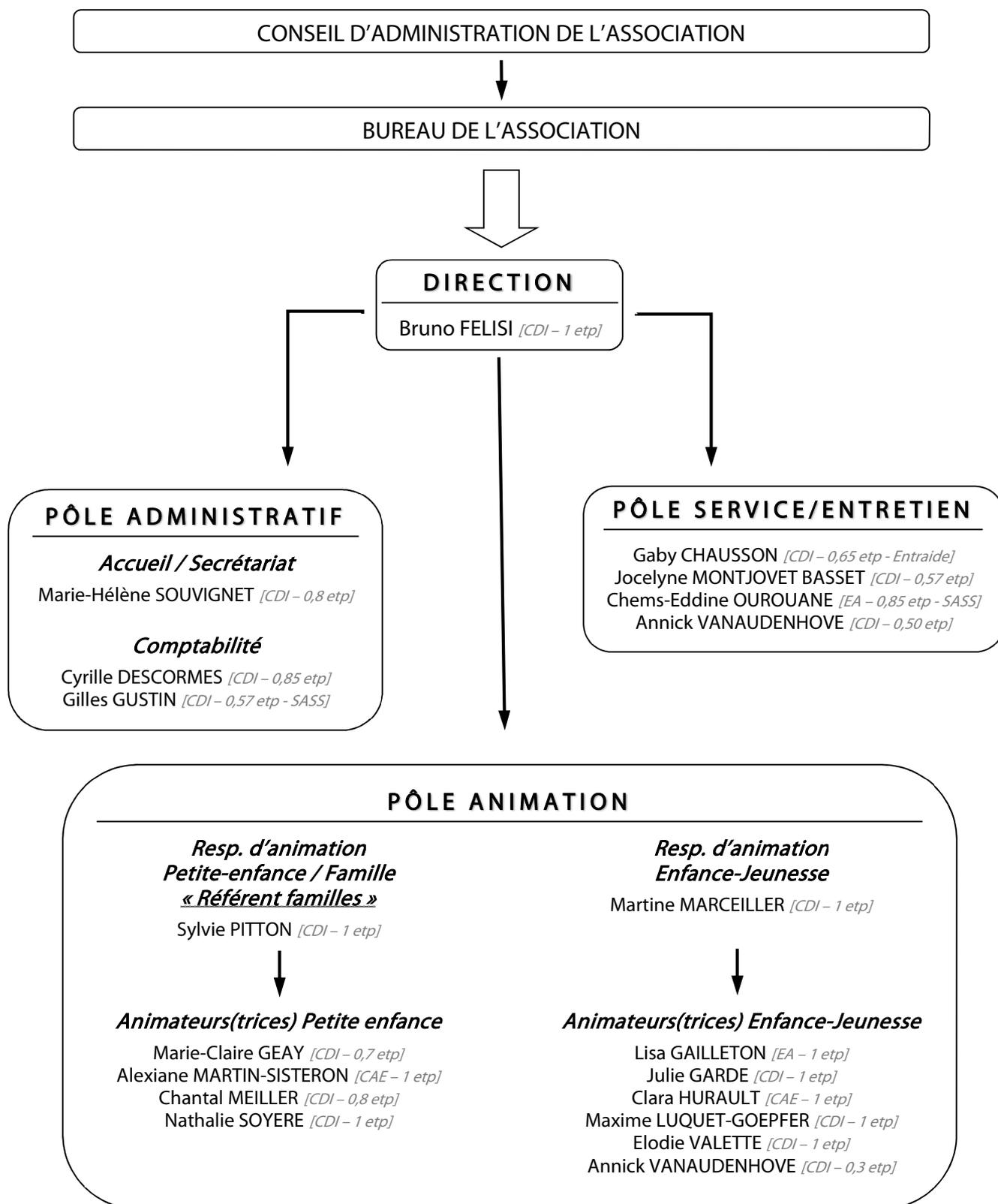
D'autres évolutions, inhérentes à la vie des structures, ponctueront l'année 2018. En effet, au cours de cette première année de projet, nous allons assister à plusieurs départs en retraite. C'est la quasi-totalité de l'équipe (trois sur quatre) ayant en charge le suivi et l'entretien des locaux du centre social qui va être renouvelée. Ces départs seront l'occasion de retravailler l'organisation du pôle service / entretien et permettront peut-être, sans perdre en qualité d'intervention, de réduire les charges de structure qui pèsent sur l'ensemble des secteurs.

L'équipe du centre social se structure autour de trois pôles d'activités principaux : un pôle animation, un pôle administratif et un pôle service / entretien. Le pôle animation compte 12 personnes qui pour la plupart interviennent sur de multiples actions, voire différents secteurs. Cette polyvalence est une véritable richesse.

La coordination générale du centre social s'articule autour d'une équipe de « direction » composée de trois personnes :

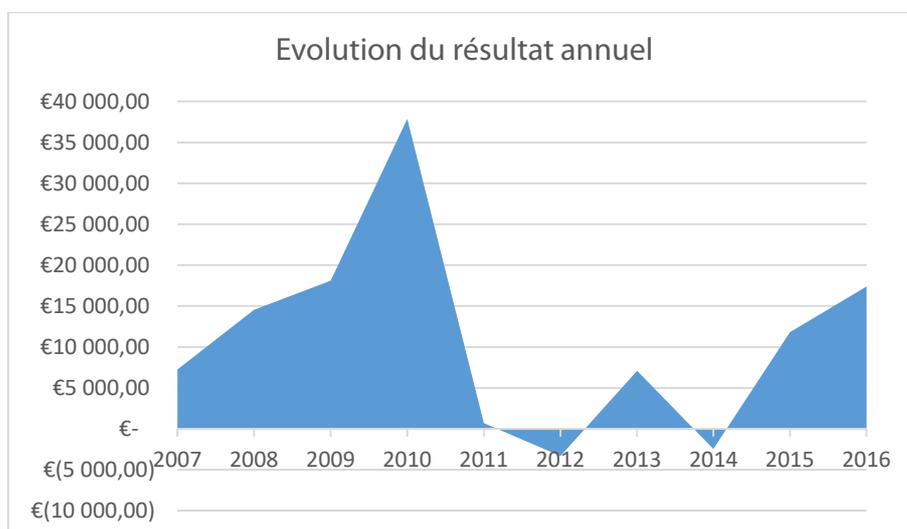
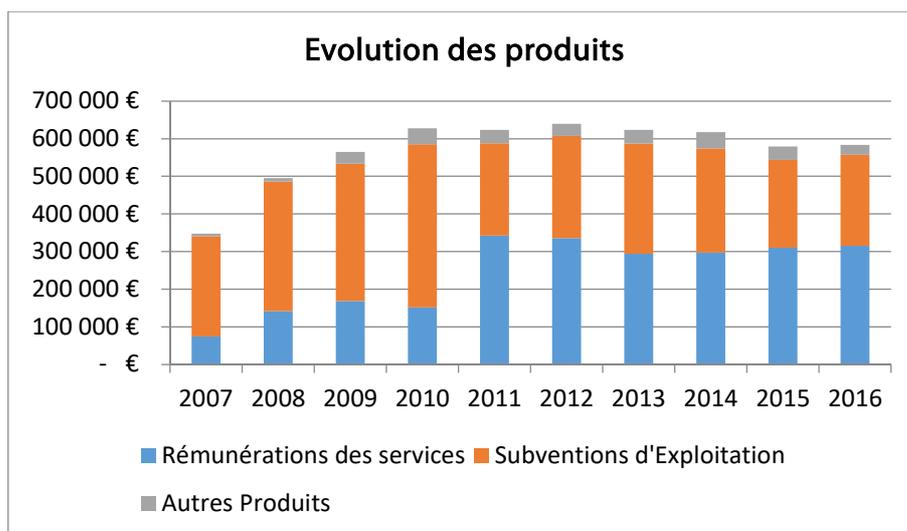
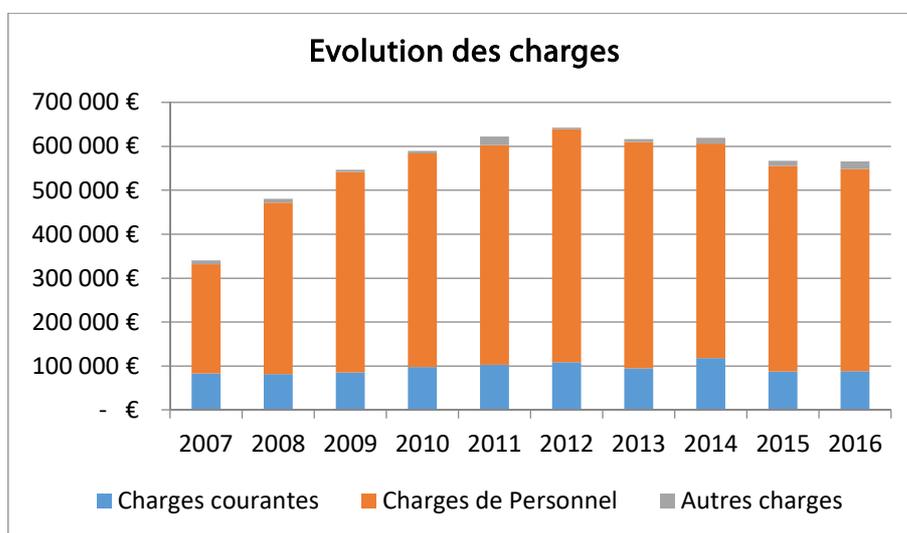
- Un directeur à temps plein, titulaire d'un Master 2 « sociologie appliquée au développement local ».
- Une responsable d'animation petite-enfance / famille à temps plein, occupant la fonction « référent familles » (pour 0,5 etp), titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants.
- Une responsable d'animation enfance / jeunesse à temps plein, assurant dans ce cadre la coordination du CEJ, en cours de validation des acquis DEJEPS.

L'organigramme hiérarchique présenté ci-après vous donne un aperçu de l'organisation de l'équipe du centre social au premier trimestre 2018.



### 3.3. Des ressources financières

Vous trouverez ci-dessous des graphiques illustrant d'une part l'évolution des charges et produits (hors contributions volontaires), et d'autre part, la dynamique de croissance au cours des dix dernières années.

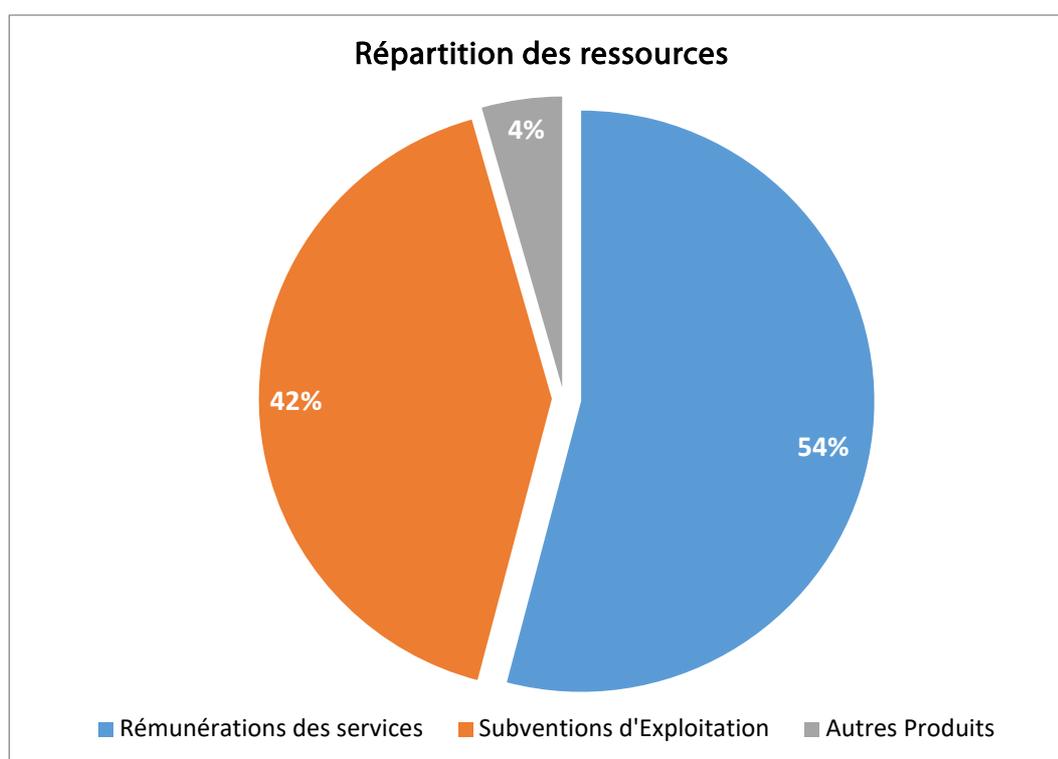


La dynamique de croissance a brutalement été interrompue en 2011. Celle-ci correspond à la période où les services à la population proposés sur le territoire atteignaient un certain plafond. Mais elle est également liée à la baisse de la subvention de fonctionnement versée par le Syndicat d'Actions Sociales et Sportives (60 000 € en l'espace de deux exercices) dont la volonté a été prise à revers par la baisse des finances publiques. Cette rupture a été problématique quant à la pérennisation de certains emplois. L'équipe professionnelle s'en est trouvée fragilisée et cela a généré de nombreuses inquiétudes.

Le travail important mené conjointement avec les élus a permis de stabiliser la situation financière du centre social. Cette dernière est aujourd'hui relativement saine. Les fonds associatifs sont stables et la trésorerie correspond à environ trois de fonctionnement. Les excédents réalisés lors des derniers exercices permettent à nouveau de penser le développement de l'activité.

La majeure partie des recettes du centre social proviennent :

- De la rémunération des services avec principalement les recettes perçues par les familles et les prestations de service versées par la CAF et la MSA.
- De subventions d'exploitation principalement versées par les communes :
  - D'une part au travers du SASS avec le versement d'une subvention de fonctionnement liée au projet social.
  - D'autre part, avec des subventions spécifiques liées à l'activité périscolaire.



*Données issues de l'exercice 2016.*

## 4. DU SUIVI DU PROJET A L'ÉVALUATION

Tout au long de la mise en œuvre du projet social et des actions qui en découleront pendant les quatre années à venir, l'équipe devra porter une attention particulière à l'évaluation. Au-delà du fait qu'elle permette de rendre compte aux financeurs de la pertinence de l'action du centre social, c'est un élément essentiel à la démarche de projet. Elle permet de prendre de la distance et de mesurer les effets de notre action tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Si elle doit nous permettre d'améliorer notre intervention, et le cas échéant, de réajuster les actions en fonction des besoins, c'est également un moment privilégié pour rappeler les missions d'un centre social, confronter des regards et partager des points de vue.

L'évaluation que nous souhaitons mettre en œuvre s'organisera autour de différents moments clefs.

### Un bilan annuel

Ce bilan annuel devra permettre d'une part, de faire le point sur l'ensemble des actions menées et d'autre part, d'analyser chacune des orientations au regard du niveau d'atteinte des objectifs généraux et opérationnels que nous avons déclinés.

Ce travail se construira au fil des jours et passera tout d'abord par le bilan des projets portés et des actions mises en œuvre qui, d'une certaine manière, constituent la matière première de l'évaluation. Que ces actions soient ponctuelles ou pérennes, il sera autant nécessaire d'observer ce qu'elles ont produit, que de mesurer et d'analyser les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus. Pour chaque action ou secteur d'activités, nous proposons la grille d'évaluation suivante :

ACTION	Résultats attendus	Résultats obtenus	Effets <i>Analyse des écarts</i>	Perspectives

Cet outil nous permettra d'analyser les actions au regard des objectifs opérationnels que nous nous sommes fixés. S'il est essentiel d'observer et d'analyser les résultats directs de chacune des actions, il est également intéressant de pouvoir mettre en lumière d'éventuels effets inattendus.

### Une évaluation mi-parcours

À partir d'une synthèse des bilans annuels, elle permettra de réaliser un point d'étape en appréciant les premiers résultats obtenus au regard des moyens mobilisés. Elle sera l'occasion de réunir le comité de pilotage afin d'apporter un premier éclairage sur les effets de la mise en œuvre de notre projet ainsi que d'échanger et débattre autour des ajustements nécessaires.

## Une évaluation finale

Dans la continuité de l'évaluation mi-parcours, cette dernière phase du travail évaluatif nous permettra d'interroger le niveau d'atteinte des orientations stratégiques au travers du plan d'action mis en œuvre sur l'ensemble des quatre années.

Par ailleurs, pour être réellement complète, l'évaluation devra également aborder les ressources, et les éléments socles du centre social tels que la démarche participative, la vie associative, la fonction accueil, le partenariat... Les éléments mis en évidence lors des bilans annuels nous permettront certainement de tirer des enseignements méritant une évaluation plus approfondie à partir de deux ou trois « questions évaluatives ». Toutefois, au regard des éléments qui constituent ce nouveau projet, nous pouvons d'ores et déjà spécifier que les questions de la vitalité des instances associatives et de la transversalité du « projet familles » pourront faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. Pour cela, nous proposons la grille suivante.

QUESTIONS ÉVALUATIVES	CRITÈRES	INDICATEURS
<b>La vitalité des instances associatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Mobilisation des habitants / adhérents sur les actions</li> <li>☛ Dynamique des instances (CA/Bureau)</li> <li>☛ Conscience d'un projet collectif</li> <li>☛ Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de collectifs actifs</li> <li>- Nombre de personnes</li> <li>- Fréquence des rencontres</li> <li>- Assiduité des personnes</li> <li>- Nombre d'administrateurs</li> <li>- Diversité des profils</li> <li>- Forme de leur engagement</li> <li>- Assiduité aux instances</li> <li>- Discours des administrateurs (sur le fonctionnement, leur rôle, leur place...)</li> <li>- Connaissance du projet de la structure</li> <li>- Existence d'un discours commun</li> </ul>
Transversalité du « projet famille »	<ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Appropriation du « projet familles » par l'équipe</li> <li>☛ Multiplicité des actions</li> <li>☛ Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un discours commun</li> <li>- Qualité de la communication interne et externe sur l'activité du secteur</li> <li>- Nombre d'actions proposées</li> <li>- Diversité des porteurs de projets</li> </ul>

L'ensemble des acteurs, c'est-à-dire les habitants, les adhérents, les partenaires, les élus les administrateurs et les professionnels seront mobilisés dans la démarche d'évaluation.

Toutefois, ils n'interviendront ni de la même manière, ni au même moment. Portant le projet social et les actions au quotidien, les administrateurs et les professionnels en seront les acteurs principaux. Une réunion d'équipe et un conseil d'administration seront mobilisés chaque année dans le cadre du bilan annuel. Ces travaux devront toutefois servir de support à un temps d'échanges rassemblant bénévoles et professionnels afin de partager largement les résultats et d'en déduire collectivement les réajustements nécessaires au niveau des objectifs opérationnels et des actions futures.

En outre, des temps d'animations ponctuels avec les habitants, les bénévoles, les élus et les partenaires pourront être mis en place pour enrichir les travaux et la réflexion, mais également pour restituer et partager nos analyses et nos perspectives d'évolution. En ce sens, l'assemblée générale de l'association pourra être un support d'animation et de transmission de ce qui a été réalisé et de ce que cela a produit. En effet, nous souhaiterions désormais, au travers du rapport d'activités, retranscrire l'action du centre social par le prisme des orientations qui le sous-tendent plus que par la simple juxtaposition de l'ensemble des activités.

# CONCLUSION

Nous arrivons désormais au terme de cette réflexion. Au fil des jours et des rencontres, nous avons recueilli de la matière puis, tels des artisans, nous l'avons travaillé afin de lui donner forme. De cette matière brute, nous avons pu dégager certaines caractéristiques nous permettant de définir des priorités pour le centre social et ainsi de façonner de nouvelles orientations.

Si ce travail nous a permis de faire évoluer notre projet social, vous aurez certainement constaté qu'il n'y a pas de changement de cap radical. Simplement de petits ajustements qui, mis bout à bout, nous permettent d'être plus en adéquation avec la réalité de notre territoire et les besoins actuels du centre social.

Depuis quelques années, nous évoquions souvent le fait que le centre social Les 4 Vents était à un « tournant » de son histoire. En 2009, ce « tournant » était dû à des évolutions majeures du territoire qui impactaient de fait, notre manière de « faire centre social ». En 2013, nous parlions de « tournant » du fait des nombreux changements au niveau de l'équipe professionnelle qui, d'une certaine manière, marquaient la fin d'un cycle. Aujourd'hui, nous ne parlerons donc pas de « tournant ». Bien sûr les choses changent. Elles changent continuellement, ce qui nous demande effectivement de régulièrement adapter notre action. Le récent changement de Présidence après 13 années de stabilité en est une belle illustration. Alors, en écho aux quelques lignes de Constantin Cavafy présentées en ouverture de ce document, nous parlerons plutôt de « chemin ». Il sera peut-être sinueux, mais il inscrira notre action dans la durée et nous incitera davantage à regarder devant nous.

Et maintenant, que reste-t-il à faire ?

Il faut que chacun, quel que soit sa place et son rôle au sein du centre social, puisse s'approprier ce travail et ainsi donner vie à notre projet. Lui donner vie à travers nos activités régulières qui rythment l'année et autour desquelles le centre social s'est construit. Lui donner vie par la mise en place de nouvelles actions, comme c'est le cas avec le projet « Livres en liberté » inauguré au mois de janvier 2018 ou encore avec la proposition d'un cycle de conférences en partenariat avec les centres sociaux voisins et l'université populaire du pays viennois... Lui donner vie à travers un travail réflexif nous permettant de faire évoluer nos manières de faire tant sur les questions de mobilisation et de participation, que sur notre communication ou encore sur notre dynamique collective interne.

Il s'agit donc de passer à l'action... Et, comme le disait le philosophe Alain, « le secret de l'action, c'est de s'y mettre ».

# ANNEXES

**Annexe n°1** : Questionnaire habitants

**Annexe n°2** : Questionnaire petite enfance et mode garde

**Annexe n°3** : Questionnaire associations





## Annexe n°3



### QUESTIONNAIRE – ASSOCIATIONS

**Le centre social Les 4 Vents renouvelle son projet social. Nous travaillons actuellement sur le recueil de la parole des habitants, toutefois nous souhaitons également développer notre connaissance des associations qui œuvrent sur les communes d'Assieu, Saint Romain de Surieu, La Chapelle de Surieu et Ville sous Anjou. En tant que membre associé, vous êtes un partenaire privilégié du centre social et c'est pourquoi nous sollicitons un peu de votre temps pour remplir ce questionnaire. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 04 74 84 43 92. Merci par avance pour votre participation.**

**Nom de l'association :**

**Commune :**

**Nombre d'adhérents :**

**D'où viennent vos adhérents ?**

<input type="checkbox"/> Votre commune	<i>Dans quelle proportion ?</i>
<input type="checkbox"/> 4 villages	<i>Dans quelle proportion ?</i>
<input type="checkbox"/> Extérieur	<i>Dans quelle proportion ?</i>

**Nombre de bénévoles :**

**Quel est l'objet de votre association ?**

**En tant qu'association, quelle perception avez-vous de la vie sur les 4 villages ?**

**Quels liens entretenez-vous avec les associations de votre village ? Des villages voisins ?**

**Quels liens entretenez-vous avec le centre social Les 4 Vents ?**

**Ces liens sont-ils satisfaisants ? Comment pourrions-nous les consolider ou les améliorer ?**

**Êtes-vous confrontés à des problèmes particuliers pour faire vivre votre association ?**

**Ce questionnaire est à retourner par mail avant le lundi 15 mai 2017  
à l'adresse suivante : [cs.romain@wanadoo.fr](mailto:cs.romain@wanadoo.fr)**

Centre Social Les 4 Vents - 30 route de la Chapelle - 38150 Saint Romain de Surieu  
Tél. 04 74 84 43 92 - [cs.romain@wanadoo.fr](mailto:cs.romain@wanadoo.fr) - [www.csles4vents.fr](http://www.csles4vents.fr)  
Association loi 1901- SIRET 424 339 430 000 11